

La situation des transports en Pays de la Loire

Les entreprises et établissements du secteur des transports en 2010



**ANALYSES
ET CONNAISSANCE**

Collection

n° 18



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire

Les collections « Transports » de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

La collecte, l'analyse et la diffusion des statistiques dans le domaine des transports font partie du champ d'intervention de la DREAL des Pays de la Loire. Cette mission s'effectue au travers de deux grandes catégories de publications numériques :

1. Une note de conjoncture trimestrielle

Titre de la collection :

La conjoncture des transports en Pays de la Loire

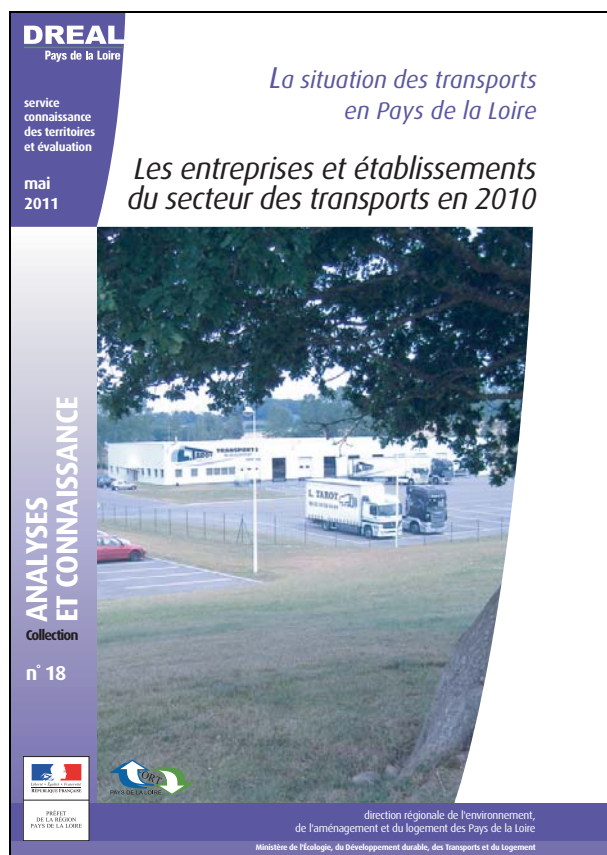
Contenu : suivi et analyse de l'évolution récente des principaux indicateurs du secteur des transports en Pays de la Loire.

2. Des bilans thématiques annuels

Titre de la collection :

La situation des transports en Pays de la Loire

Contenu : publication apériodique, à double timbre DREAL / O.R.T., analysant les résultats statistiques annuels d'un thème donné du secteur des transports.



Document consultable et téléchargeable sur le site de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement à l'adresse suivante : http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/article.php3?id_article=564

Sommaire

Synthèse – Comparé à la situation nationale, le secteur des transports et de l'entreposage est assez peu développé dans les Pays de la Loire	3
1 – Les entreprises et établissements de l'ensemble du secteur des transports et de l'entreposage	4
1.1 – Les entreprises de transport sont peu nombreuses dans les Pays de la Loire	5
1.2 – Les entreprises de transport sont surreprésentées en bordure des agglomérations	7
1.3 – Un secteur où prédominent encore les structures de petites tailles	8
1.4 – Les entreprises individuelles ne sont plus majoritaires	8
1.5 – Stimulé par le régime de l'auto-entrepreneur, le renouvellement des entreprises s'est accéléré en 2010	10
2 – Les entreprises et établissements des principales composantes du secteur	11
2.1 – Transports routiers de voyageurs : les Pays de la Loire ne représentent que 2,5 % du stock national d'entreprises	13
2.2 – Transports routiers de marchandises : le stock d'entreprises, en baisse de 2 %, retombe à son niveau de 2005	14
2.3 – Transports ferroviaires : la S.N.C.F. demeure l'acteur principal d'un secteur en cours de libéralisation	15
2.4 – Transports maritimes et fluviaux : le parc de compagnies s'est accru de 12 % au cours de l'année 2009	16
2.5 – Transports aériens : les deux tiers des établissements de la région sont situés en Loire-Atlantique	17
2.6 – Entreposage, stockage et manutention : le sous-secteur profite de l'externalisation de la fonction logistique	18
2.7 – Services auxiliaires des transports : pour la 2 ^{ème} année consécutive, les créations d'entreprises ont fortement augmenté	19
2.8 – Activités de poste et de courrier : la Poste a réorganisé son réseau d'établissements en 2009	20
Annexe statistique – Les entreprises et établissements du secteur des transports par sous-classe de la NAF	21
Annexes méthodologiques	22
Entreprise / établissement / secteur économique / création d'entreprise	22
Le répertoire des entreprises et des établissements	22
Le champ d'application du R.E.E.	23
Les principales variables du R.E.E.	23
La Nomenclature d'Activités Française (NAF révision 2)	23
Le secteur des transports et ses principales composantes	24

Avertissement

La présente publication exploite des données du Répertoire des entreprises et des établissements (R.E.E.), géré par l'INSEE. Le R.E.E. est une base de données annuelle. Elle contient des informations statistiques sur le parc d'entreprises et d'établissements en activité **au 1^{er} janvier de l'année** et sur les créations d'entreprises enregistrées **au cours de l'année** en France métropolitaine.

Synthèse – Comparé à la situation nationale, le secteur des transports et de l'entreposage est assez peu développé dans les Pays de la Loire

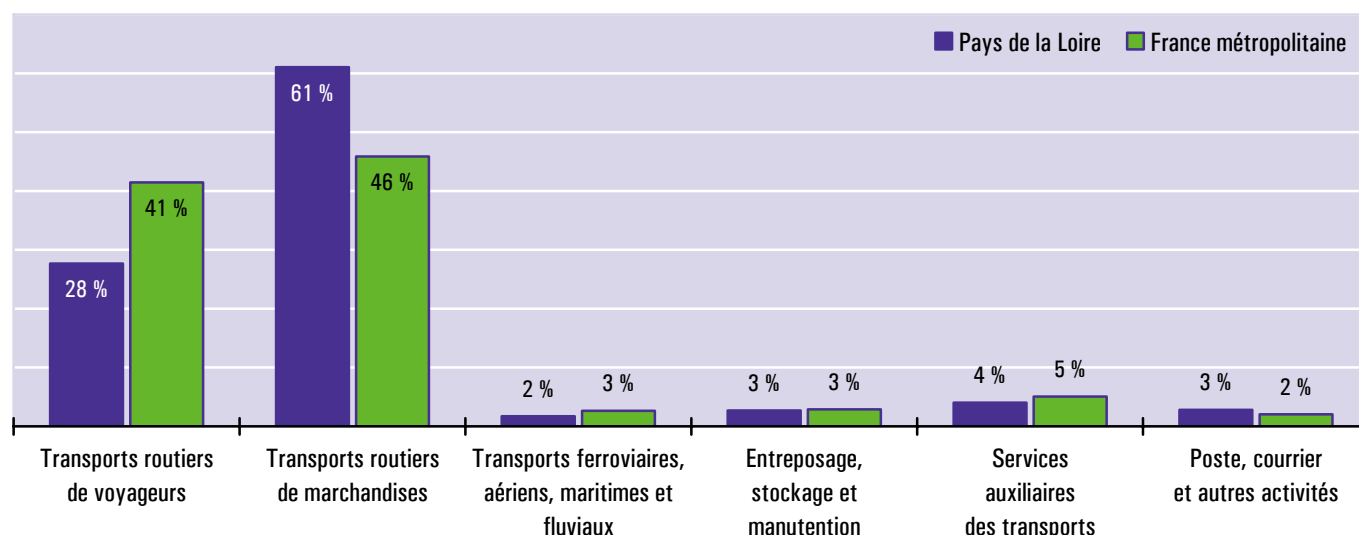
Au 1^{er} janvier 2010, 3 200 entreprises et 5 000 établissements du secteur des transports et de l'entreposage étaient recensés dans les Pays de la Loire. Ces stocks apparaissent peu importants au regard des autres régions puisque :

- seulement 4 % des entreprises et des établissements français du secteur des transports et de l'entreposage sont localisés en Pays de la Loire (à titre de comparaison, le poids démographique et économique de la région est supérieur à 5 %) ;
- dans les Pays de la Loire, le secteur des transports et de l'entreposage ne représente que 2,1 % du nombre d'entreprises des secteurs marchands non agricoles, contre 2,5 % en France métropolitaine.

Cette faiblesse du nombre d'entreprises de transport est compensée en partie par une taille moyenne plus importante (52 % des entreprises de la région n'ont pas de salarié, contre 59 % en France métropolitaine), en particulier dans les transports routiers de voyageurs. Elle tient à la position excentrée du territoire ligérien : n'étant pas situé au croisement des courants d'échanges, les Pays de la Loire n'ont guère la faveur des prestataires logistiques.

Six entreprises sur dix du secteur des transports sont, en Pays de la Loire, des opérateurs de fret routier de marchandises, une part nettement plus élevée qu'en France métropolitaine (46 %). Les autres composantes du secteur sont mécaniquement moins présentes que dans les autres régions françaises, pour partie en raison de l'existence d'un réseau d'infrastructures alternatif à la route de faible envergure et de qualité inégale.

Répartition du stock d'entreprises du secteur des transports et de l'entreposage au 1^{er} janvier 2010



Champ : section H de la nomenclature NAF rév. 2 (A 21)

Source : INSEE - R.E.E. (Répertoire des entreprises et des établissements)

Près de trois cents nouvelles entreprises de transport et d'entreposage ont été créées en 2010 dans les Pays de la Loire, soit une progression de 18 % par rapport à 2009. Malgré ce rebond, porté par la reprise de l'économie et le succès de l'auto-entreprise, la région n'a contribué que pour 3,2 % aux créations enregistrées sur l'ensemble du territoire métropolitain.

En 2010, ces 292 nouvelles immatriculations ont représenté 9,1 % du stock d'entreprises ligériennes du secteur des transports, un point et demi de plus qu'en 2009. 30 % d'entre-elles sont le fait des 87 nouveaux auto-entrepreneurs de transport déclarés l'an passé (dont le régime a pris effet au 1^{er} janvier 2009), moitié moins que dans les autres secteurs. Le taux de création du secteur des transports est ainsi l'un des plus faibles de l'ensemble de l'économie des Pays de la Loire (en 2010, 9 % contre 17 % en moyenne dans les secteurs marchands non agricoles).

1 – Les entreprises et établissements de l'ensemble du secteur des transports et de l'entreposage

1.1 – Les entreprises de transport sont peu nombreuses dans les Pays de la Loire

Le secteur des transports et de l'entreposage compte dans les Pays de la Loire 3 193 entreprises et 4 981 établissements (dénombrement arrêté au 1^{er} janvier 2010). La région ne constitue qu'environ 4 % des stocks nationaux du secteur (3,8 % du nombre d'entreprises et 4,2 % du nombre d'établissements), un ratio inférieur à son poids économique (la part des Pays de la Loire dans le produit intérieur brut national est de 5,1 %). Cette sous-représentation doit être relativisée dans la mesure où les entreprises de transport sont, dans la région, de plus grande taille que dans le reste du territoire national. Ainsi, les Pays de la Loire rassemblent 5,0 % de l'emploi salarié français des transports et de l'entreposage (cf. encadré de la page suivante).

La sous-représentation des transports dans les Pays de la Loire s'explique par une configuration géographique excentrée qui positionne le territoire régional à l'écart des corridors d'échanges européens de marchandises et de voyageurs. La région souffre également d'un manque de présence et d'utilisation des modes de transport alternatifs à la route. Si l'envergure de son réseau autoroutier lui permet une bonne connexion avec les autres régions françaises, la qualité inégale de son offre ferroviaire ainsi que l'inconsistance de son réseau fluvial renforcent son isolement géographique.

Entreprises et établissements du secteur des transports et de l'entreposage en 2009 et 2010

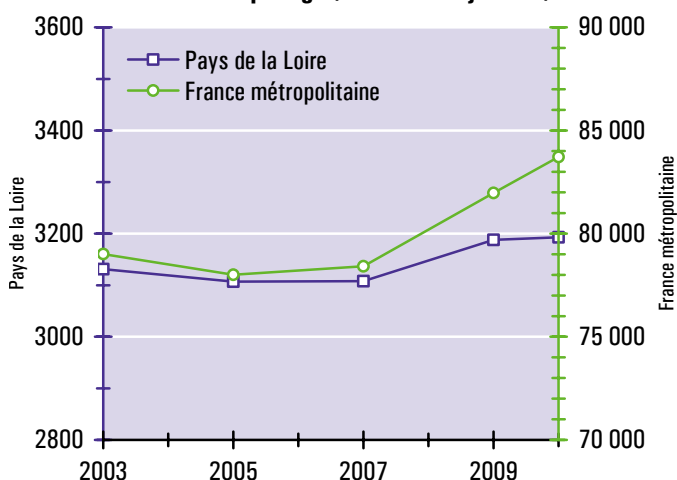
	Stock d'entreprises au 1 ^{er} janvier			Créations d'ent. au cours de l'année			Stock d'établissements au 1 ^{er} janvier		
	2009	2010	Evolution	2009	2010	Evolution	2009	2010	Evolution
Loire-Atlantique	1 202	1 213	+ 0,9 %	108	111	+ 3 %	2 050	1 897	- 7,5 %
Maine-et-Loire	678	683	+ 0,7 %	52	61	+ 17 %	1 119	996	- 11,0 %
Mayenne	284	283	- 0,4 %	11	23	+ 109 %	523	457	- 12,6 %
Sarthe	462	451	- 2,4 %	30	52	+ 73 %	865	764	- 11,7 %
Vendée	562	563	+ 0,2 %	46	45	- 2 %	947	867	- 8,4 %
Pays de la Loire	3 188	3 193	+ 0,2 %	247	292	+ 18 %	5 504	4 981	- 9,5 %
France métropol.	81 972	83 716	+ 2,1 %	8 078	9 193	+ 14 %	127 068	119 379	- 6,1 %
Région / France	3,9 %	3,8 %		3,1 %	3,2 %		4,3 %	4,2 %	

Champ : section H de la nomenclature NAF rév. 2 (A 21)

Source : INSEE - R.E.E. (Répertoire des entreprises et des établissements)

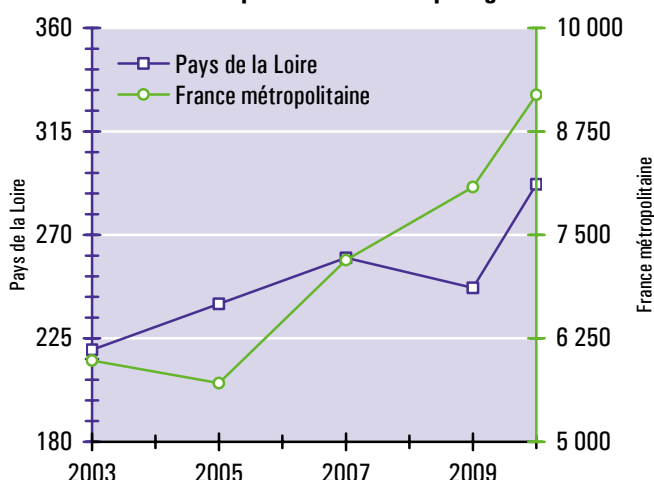
Comparé à la situation arrêtée au 1^{er} janvier 2009, le stock d'entreprises de transport s'est stabilisé dans la région alors qu'il a augmenté de 2 % en France métropolitaine. Le nombre d'établissements a, par contre, chuté de presque 10 %. Cette baisse n'a concerné que les activités de poste et de courrier (- 37 %), le groupe *La Poste* ayant réorganisé son réseau de points de contact. Hors activités postales, le nombre d'établissements est resté stable (- 0,5 %).

Entreprises du secteur des transports et de l'entreposage (stock au 1^{er} janvier)



Source : INSEE - R.E.E.

Créations d'entreprises du secteur des transports et de l'entreposage



Source : INSEE - R.E.E.

Les créations d'entreprises se sont redressées en 2010 (+ 18 % par rapport à 2009), en liaison avec la reprise de l'activité économique. Néanmoins, les Pays de la Loire ne représentent qu'une faible part (3,2 %) des immatriculations françaises d'entreprises de transport.

Zoom – L’emploi salarié du secteur des transports et de l’entreposage

Le Répertoire des entreprises et des établissements ne permet pas d’évaluer le volume d’emploi. En revanche, grâce au dispositif "Estel" (ESTimations d’Emploi Localisées), l’INSEE diffuse chaque année les effectifs salariés au 31 décembre, par sexe, activité (17 secteurs) et département métropolitain du lieu de travail. Estel utilise les Déclarations annuelles de données sociales complétées par les statistiques du Système d’information sur les agents des services publics.

Au 31 décembre 2008, le secteur des transports et de l’entreposage comptait dans les Pays de la Loire 68 300 salariés (72 % d’hommes, 28 % de femmes). La région représente 5 % des effectifs nationaux du secteur, une part inférieure d’un demi point à son poids démographique. La part des transports et de l’entreposage dans l’ensemble de l’emploi salarié, très variable d’un département à l’autre (de 3,8 % dans le Maine-et-Loire à 6,0 % en Loire-Atlantique), est globalement de 5,1 % dans les Pays de la Loire, contre 5,7 % en France métropolitaine.

Emploi salarié au 31 décembre 2008

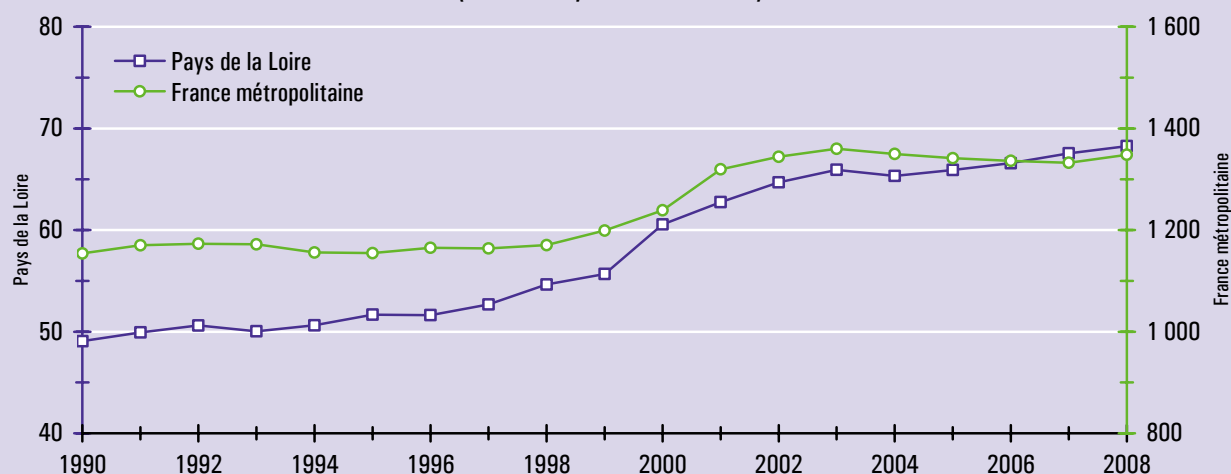
	Transports et entreposage			Tous secteurs			Transp. et entrep. / tous secteurs		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Loire-Atlantique	22 140	9 554	31 694	268 394	256 768	525 162	8,2 %	3,7 %	6,0 %
Maine-et-Loire	8 033	2 882	10 915	143 615	141 912	285 527	5,6 %	2,0 %	3,8 %
Mayenne	3 847	1 117	4 964	55 884	53 323	109 207	6,9 %	2,1 %	4,5 %
Sarthe	7 866	2 373	10 239	104 028	98 967	202 995	7,6 %	2,4 %	5,0 %
Vendée	7 566	2 886	10 452	115 854	106 200	222 054	6,5 %	2,7 %	4,7 %
Pays de la Loire	49 452	18 812	68 264	687 775	657 170	1 344 945	7,2 %	2,9 %	5,1 %
France métropol.	981 056	372 181	1 353 237	12 229 896	11 624 302	23 854 198	8,0 %	3,2 %	5,7 %
Région / France	5,0 %	5,1 %	5,0 %	5,6 %	5,7 %	5,6 %			

Source : INSEE - Estimations annuelles provisoires d’emploi au lieu de travail

Sur longue période, les transports et l’entreposage constituent cependant un secteur créateur d’emplois. Entre 1990 et 2008, les effectifs salariés ont augmenté de 39 % dans les Pays de la Loire. Cette croissance peut être comparée avec l’évolution de l’emploi (sur la même période) :

- du secteur des transports et de l’entreposage en France métropolitaine (+ 16 %),
- de l’ensemble des secteurs dans les Pays de la Loire (+ 34 %).

Emploi salarié du secteur des transports et de l’entreposage
(en milliers, au 31 décembre)

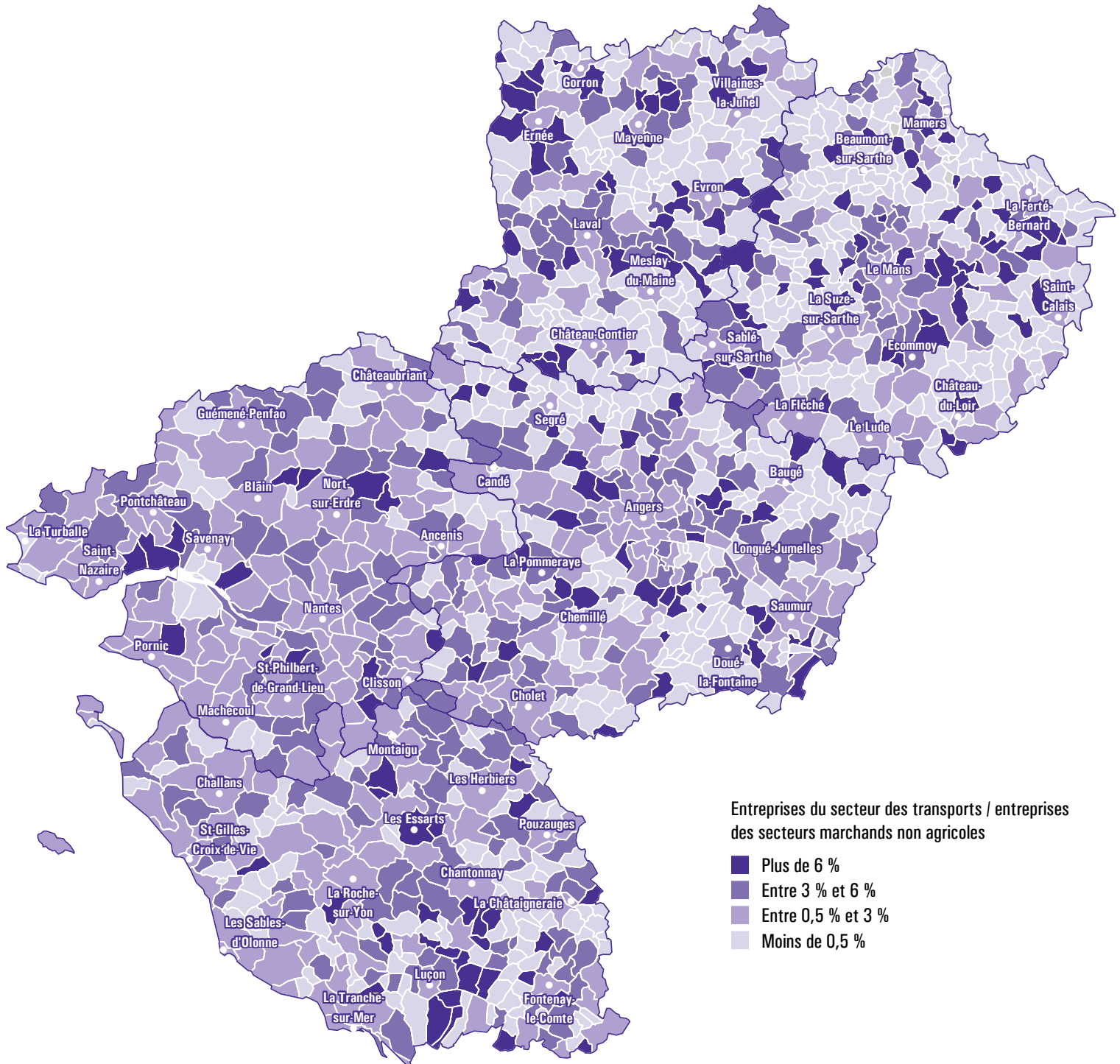


Source : INSEE - Estimations annuelles d’emploi au lieu de travail (données provisoires pour l’année 2008)

1.2 – Les entreprises de transport sont surreprésentées en bordure des agglomérations

Dans les Pays de la Loire, le secteur des transports et de l'entreposage représente 2,1 % du stock d'entreprises des secteurs marchands non agricoles (cf. définition du champ du R.E.E. annexé en page 23), contre 2,5 % en France métropolitaine. Cette part a régressé de sept dixièmes de point par rapport à 2003. Elle est très variable selon la commune de localisation du siège social des entreprises, reflétant la spécialisation « transports » de certaines zones du territoire régional telles que la périphérie des pôles urbains, l'axe Rennes / Laval / Le Mans / Paris, la partie nord ouest de la Mayenne et le sud Vendée.

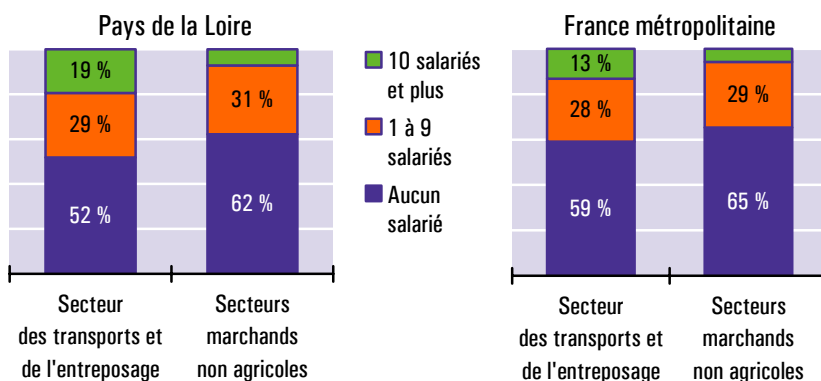
**Part du secteur des transports et de l'entreposage
dans le stock d'entreprises des secteurs marchands non agricoles (au 1^{er} janvier 2010)**



Champ : secteurs marchands non agricoles (hors divisions 01 à 03 de la nomenclature NAF rév. 2)
Source : INSEE - R.E.E. (Répertoire des entreprises et des établissements)

1.3 – Un secteur où prédominent encore les structures de petites tailles

Répartition des entreprises selon la tranche d'effectif au 1^{er} janvier 2010



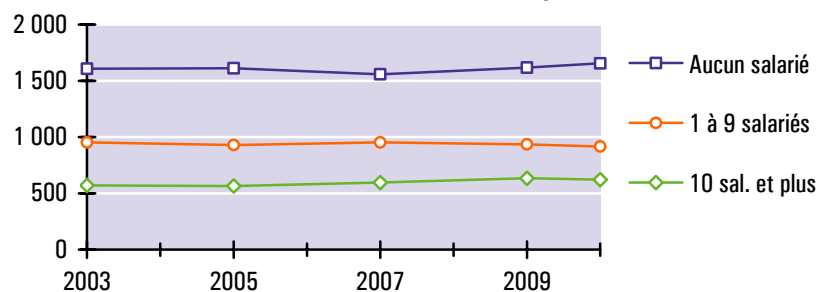
Source : INSEE - R.E.E. (Répertoire des entreprises et des établissements)

Dans les Pays de la Loire, plus de la moitié des entreprises du secteur des transports n'a pas de salarié. Le nombre de ces structures unipersonnelles (1 655 au 1^{er} janvier 2010) a augmenté de 2 % par rapport à l'année précédente en relation avec le succès de l'auto-entreprise apparue en janvier 2009.

La création sous le statut d'auto-entrepreneur est en effet particulièrement adaptée aux micro-entreprises. Elle se fait ainsi, à de rares exceptions, sans salarié.

Stock d'entreprises du secteur des transports

selon la taille dans les Pays de la Loire (au 1^{er} janvier)

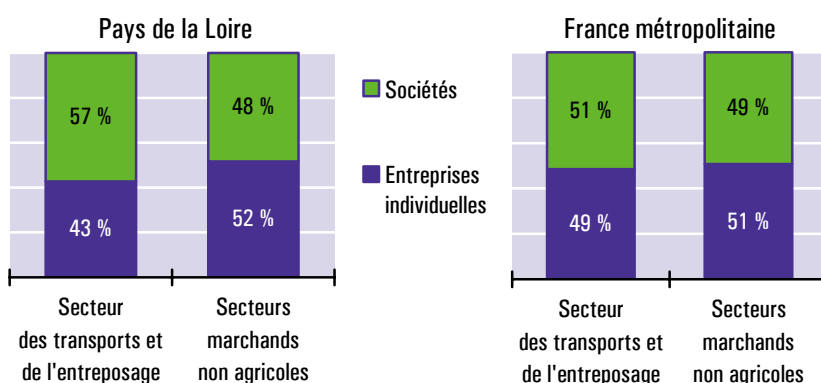


Source : INSEE - R.E.E. (Répertoire des entreprises et des établissements)

19 % des entreprises de transport de la région ont un effectif supérieur à dix salariés (contre 13 % en France métropolitaine). Sur ces 621 entreprises, seulement 77 (soit 2,4 % du stock total) emploient plus de cent salariés. La plupart d'entre-elles sont des transporteurs routiers de marchandises (cf. tableau de la page suivante).

1.4 – Les entreprises individuelles ne sont plus majoritaires

Répartition des entreprises selon le statut juridique au 1^{er} janvier 2010



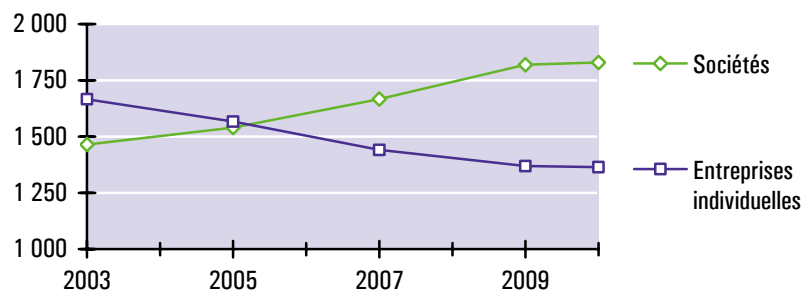
Source : INSEE - R.E.E. (Répertoire des entreprises et des établissements)

Entre 2003 et 2010, la forme juridique des entreprises de transport a évolué. Dans les Pays de la Loire, le stock d'entreprises déclarées en société s'est accru de 25 % alors que, dans le même temps, celui des entreprises individuelles était en perte de vitesse (- 18 %).

Depuis 2006, les entreprises dotées d'une personnalité morale sont majoritaires, en valeurs absolues, dans le secteur des transports. Au 1^{er} janvier 2010, elles représentent 57 % du stock d'entreprises, contre 47 % sept ans auparavant.

Stock d'entreprises du secteur des transports

selon le statut dans les Pays de la Loire (au 1^{er} janvier)



Source : INSEE - R.E.E. (Répertoire des entreprises et des établissements)

Néanmoins, le partage des entreprises selon la personnalité juridique s'est stabilisé en 2009, sous l'effet de la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur, le dispositif étant réservé aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle.

Zoom – Les cinquante premières entreprises de transport des Pays de la Loire

Le tableau ci-dessous repose sur des informations financières provenant de sources administratives (INSEE, Journaux Officiels et d'annonces légales, Registres du Commerce et des Sociétés), collectées par Coface Services sur l'ensemble des entreprises ayant leur siège social dans les Pays de la Loire et dont le code APE relève du secteur des transports et de l'entreposage.

Classement 2010 des entreprises du secteur des transports et de l'entreposage dans les Pays de la Loire

Rang	Raison Sociale	Effectif 2010	Sous-secteur	APE	Dép.
1	Dachser France	3 352 (b)	Transports routiers de marchandises	49.41A	85
2	Schenker Joyau	3 250	Transports routiers de marchandises	52.29A	85
3	Regional Compagnie Aérienne Européenne	1 900	Transports aériens	51.10Z	44
4	Semitan	1 607	Transports routiers de voyageurs	49.31Z	44
5	STAO Pays de la Loire	1 033 (a)	Transports routiers de voyageurs	49.39A	44
6	Girard Agediss	800	Transports routiers de marchandises	49.41A	85
7	Lovefrance	750 (C)	Transports routiers de marchandises	49.41C	44
8	Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire	720	Services auxiliaires des transports	52.22Z	44
9	Transports Breger & Cie	600	Transports routiers de marchandises	49.41A	53
10	Setram	590 (a)	Transports routiers de voyageurs	49.31Z	72
11	Messagerie Transports de l'Atlantique (M.T.A.)	560 (b)	Transports routiers de marchandises	52.29A	44
12	Keolis Angers	515 (a)	Transports routiers de voyageurs	49.31Z	49
13	Sopitra	499 (a)	Transports routiers de marchandises	49.41B	44
14	Valeurs Ajoutées au Déplacement (V.A.D.)	420	Transports routiers de voyageurs	49.39B	44
15	Keolis Atlantique	400	Transports routiers de voyageurs	49.39A	44
16	Samat Ouest	397 (a)	Transports routiers de marchandises	49.41A	44
17	Bomex	375 (a)	Transports routiers de marchandises	49.41A	44
18	Sovetours	370	Transports routiers de voyageurs	49.39A	85
19	Lactalis Logistique	300	Transports routiers de marchandises	49.41A	53
20	Altéad Augizeau	300	Transports routiers de marchandises	49.41A	85
21	Fleury Michon Logistique	290	Services auxiliaires des transports	52.21Z	85
22	Etoile Routière Pays De La Loire	286 (a)	Transports routiers de marchandises	49.41A	72
23	Transports Brangeon	273 (b)	Transports routiers de marchandises	49.41B	49
24	Transports Des Marais (S.I.T.M.)	263	Transports routiers de marchandises	49.41A	44
25	MTTM La Fraternelle	250 (C)	Services auxiliaires des transports	52.29B	44
26	Synergies Logistiques	224 (a)	Transports routiers de marchandises	49.41A	49
27	TFE Le Mans	223 (b)	Transports routiers de marchandises	49.41A	72
28	Antoine Distribution	208	Transports routiers de marchandises	49.41A	49
29	Avilog	207 (a)	Transports routiers de marchandises	49.41B	85
30	Société Frigorifique Centre Atlantique (Sofrica)	206 (b)	Entreposage, stockage et manutention	52.10A	85
31	Lumineau Transports	204 (a)	Transports routiers de marchandises	49.41A	85
32	Transports Guy Robin	200	Transports routiers de marchandises	49.41A	53
33	Robineau Logistique	200	Transports routiers de marchandises	49.41A	72
34	Transports Mousset	200	Transports routiers de marchandises	49.41A	85
35	Hinterland	180	Transports routiers de marchandises	49.41A	44
36	Ambroise Bouvier Transports	180	Transports routiers de marchandises	49.41A	53
37	Transports Sotrapid	180 (a)	Transports routiers de marchandises	49.41A	72
38	STRAN	171 (a)	Transports routiers de voyageurs	49.31Z	44
39	Williamson Transports	169 (a)	Transports routiers de marchandises	49.41C	44
40	Transports Malgogne	168 (b)	Transports routiers de marchandises	49.41A	44
41	Transports Rabouin SAS	166	Transports routiers de marchandises	49.41A	44
42	Hervouet France	165	Transports routiers de voyageurs	49.39A	85
43	TFE Nantes	159 (a)	Transports routiers de marchandises	52.29A	44
44	Transports Douaud	149 (a)	Transports routiers de marchandises	49.41A	44
45	Voyages Cordier	146 (a)	Transports routiers de voyageurs	49.39A	49
46	Transports Pollono & Associés	146 (b)	Transports routiers de marchandises	49.41C	44
47	Transports Savin	143 (a)	Transports routiers de marchandises	49.41A	72
48	SARL Transports Raud	140	Transports routiers de marchandises	49.41A	49
49	Brelet Transports	139	Transports routiers de marchandises	49.41A	44
50	GT Centre Ouest	138 (a)	Transports routiers de marchandises	49.41C	49

a : effectif de 2009

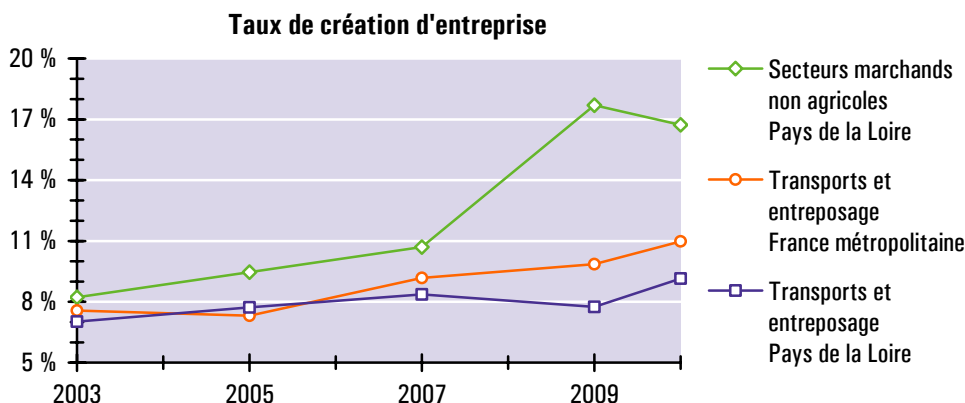
b : effectif de 2008

C : consolidé

Source : Coface Services

1.5 – Stimulé par le régime de l'auto-entrepreneur, le renouvellement des entreprises s'est accéléré en 2010

Les données de l'INSEE permettent de comparer, sur un champ homogène, les immatriculations de nouvelles entreprises à la population de départ. Un taux de création peut ainsi être calculé, défini comme le rapport du nombre de créations d'entreprises au cours d'une année au stock d'entreprises au 1^{er} janvier de la même année.



Taux de création d'entreprise : ratio du nombre d'immatriculations au cours de l'année sur le stock au 1^{er} janvier
 Source : INSEE - R.E.E. (Répertoire des entreprises et des établissements)

L'an passé, le taux de création des entreprises de transport s'est élevé en moyenne à 9,1 % dans les Pays de la Loire, contre 7,7 % en 2009. Cette croissance a été favorisée par la mise en œuvre du régime de l'auto-entrepreneur, dont le succès est toutefois difficile à interpréter, tant dans le transport que dans les autres secteurs.

La contribution de l'auto-entrepreneariat dans l'ensemble des créations est en effet délicate à déterminer car si certaines structures n'auraient pas vu le jour en l'absence du dispositif, d'autres, en revanche, résultent d'un effet d'aubaine. La part des auto-entrepreneurs dans les créations d'entreprise est cependant moins forte dans le secteur des transports (30 % dans la région en 2010) que dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles (57 %), en raison du seuil de chiffre d'affaires (32 000 € pour les prestations de services) qui est très souvent dépassé dans le transport et la logistique. En 2010, le taux de création dans le transport a ainsi été l'un des plus faibles de la sphère économique (9 % contre 17 % en moyenne dans les secteurs marchands non agricoles des Pays de la Loire).

Zoom – Les déclarations d'auto-entrepreneurs

Le régime de l'auto-entrepreneur a été créé par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008. Il s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009. Il offre une procédure de création d'entreprise allégée ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Comme les formalités administratives sont réduites, l'information statistique disponible sur les auto-entrepreneurs est imparfaite. On ne peut ainsi dénombrer les créations d'auto-entreprises au sens du concept européen, reposant sur la mise en œuvre effective de nouveaux moyens de production. Il est en revanche possible de comptabiliser les demandes d'immatriculation. Certaines se traduisent par un début d'activité, d'autres par un démarrage différé, voire jamais réalisé (notamment dans les cas où le régime est invalidé après la déclaration de création).

Nombre de demandes de création d'auto-entrepreneurs en 2009 et 2010 selon l'activité

	Pays de la Loire		France métropolitaine	
	2009	2010	2009	2010
Secteur des transports et de l'entreposage	60	87	2 026	2 704
Secteurs marchands non agricoles	14 098	14 445	313 889	350 262
Part des transports et de l'entreposage	0,4 %	0,6 %	0,6 %	0,8 %

Source : INSEE - R.E.E. (Répertoire des entreprises et des établissements)

Les services aux particuliers ont été les principaux bénéficiaires de l'auto-entrepreneariat. Depuis l'entrée en vigueur du régime (au début 2009), le secteur des transports a rassemblé en revanche moins de 1 % des demandes de création d'auto-entreprises. Cette sous-représentation est liée aux conditions fiscales du dispositif, manifestement inappropriées aux volumes d'activité des entreprises de transport. Notons que tout auto-entrepreneur dans le domaine des transports routiers doit être préalablement inscrit aux registres tenus par les DREAL.

2 – Les entreprises et établissements des principales composantes du secteur

Pour les besoins de l'analyse, le secteur des transports et de l'entreposage a été scindé en neuf catégories (cf. annexe en page 24) : transports routiers de voyageurs ; transports routiers de marchandises ; transports ferroviaires ; transports maritimes et fluviaux ; transports aériens ; entreposage, stockage et manutention ; services auxiliaires des transports ; activités de poste et de courrier ; autres activités.

Entreprises et établissements du secteur des transports et de l'entreposage en 2010 dans les Pays de la Loire

	Stock d'entreprises au 1 ^{er} janv.			Créations d'entreprises			Stock d'établ. au 1 ^{er} janv.		
	2010	Evolution 10 / 09	Région / France	2010	Evolution 10 / 09	Région / France	2010	Evolution 10 / 09	Région / France
Transports routiers de voyageurs	884	+ 1,6 %	2,5 %	73	+ 2,8 %	2,4 %	1 104	+ 1,5 %	2,9 %
Transports routiers de marchandises	1 949	- 2,4 %	5,1 %	134	+ 15,5 %	3,2 %	2 221	- 2,0 %	5,0 %
Transports ferroviaires	-	0,0 %	0,0 %	-	- 100 %	0,0 %	118	0,0 %	3,9 %
Transports maritimes et fluviaux	38	+ 11,8 %	2,3 %	7	+ 133 %	5,0 %	49	+ 11,4 %	2,6 %
Transports aériens	17	+ 21,4 %	3,2 %	6	0,0 %	7,6 %	30	+ 7,1 %	3,2 %
Entreposage, stockage et manutention	86	+ 3,6 %	3,5 %	6	- 14,3 %	1,8 %	265	- 0,7 %	4,1 %
Services auxiliaires des transports	129	+ 13,2 %	3,0 %	38	+ 52,0 %	5,2 %	344	+ 1,8 %	4,0 %
Activités de poste et de courrier	90	+ 18,4 %	5,9 %	27	+ 50,0 %	4,5 %	843	- 37,4 %	5,5 %
Autres activités	-	0,0 %	0,0 %	1		4,5 %	7	0,0 %	1,1 %
Ensemble	3 193	+ 0,2 %	3,8 %	292	+ 18,2 %	3,2 %	4 981	- 9,5 %	4,2 %

Champ : section H de la nomenclature NAF rév. 2 (A 21)

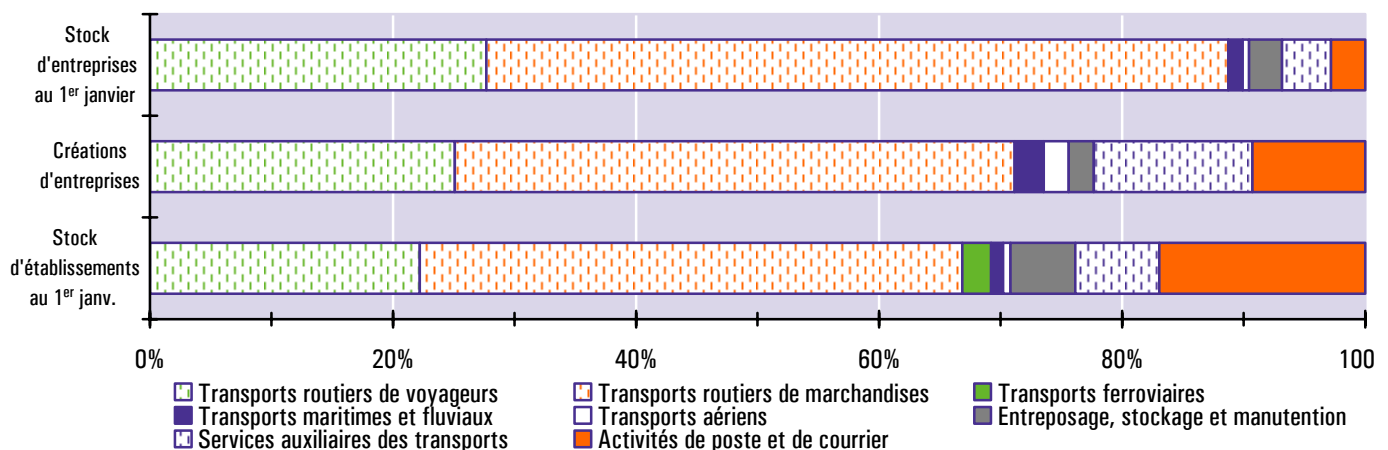
Source : INSEE - R.E.E. (Répertoire des entreprises et des établissements)

Dans les Pays de la Loire, les transports routiers de marchandises sont surreprésentés au sein des transports et de l'entreposage : ils constituent, au 1^{er} janvier 2010, 61 % des entreprises du secteur contre 46 % en France métropolitaine. Cette prépondérance du fret routier est liée à la faiblesse des autres modes dans la région :

- les Pays de la Loire n'ont pas la faveur des opérateurs ferroviaires en raison de la position excentrée du territoire régional, à l'écart des grands courants d'échanges nationaux et européens par rail ;
- l'activité maritime et fluviale est également peu développée dans la région, ne représentant que 2,3 % du stock d'entreprises métropolitaines (en France, l'essentiel des flux maritimes de passagers et de fret transite par les ports de la Manche et de la Méditerranée ; en outre, la Loire, non connectée avec le reste du réseau national de navigation intérieure, est faiblement utilisée) ;
- les compagnies aériennes sont principalement situées en Île-de-France, à proximité des aéroports parisiens.

Les activités logistiques font également figure de parents pauvres dans la région. Les Pays de la Loire ne représentent ainsi que 3,5 % du stock national d'entreprises d'entreposage, de stockage et de manutention et 3,0 % des services auxiliaires des transports. Ces niveaux modestes sont à relier au positionnement géographique de la région. N'étant pas située sur les principaux corridors de transit continentaux, elle ne constitue pas un espace privilégié pour l'accueil des sites logistiques, d'autant que son aire d'influence est de faible envergure en raison de sa bordure atlantique.

Répartition des entreprises et établissements du secteur des transports et de l'entreposage en 2010 dans les Pays de la Loire



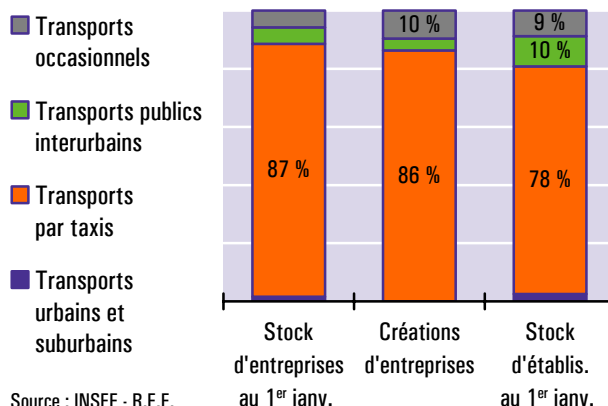
Source : INSEE - R.E.E. (Répertoire des entreprises et des établissements)

2.1 – Transports routiers de voyageurs : les Pays de la Loire ne représentent que 2,5 % du stock national d'entreprises

Le sous-secteur des transports routiers de voyageurs est composé de trois grandes catégories d'entreprises :

- les exploitants des réseaux de transport collectif urbain qui dans les agglomérations de la région dotées de lignes de tramway (Nantes, Le Mans et bientôt Angers) sont également des opérateurs ferroviaires de voyageurs ;
- les sociétés autocaristes qui sont présentes sur deux segments spécifiques, celui du transport public interurbain (en tant qu'exploitants des circuits scolaires et des lignes régulières départementales ou régionales) et celui du transport occasionnel (transport périscolaire, excursions touristiques, location d'autocars avec conducteur, ...) ;
- les services de taxis (courses urbaines ou interurbaines facturées en général à la distance).

Répartition des entreprises et établissements de transport routier de voyageurs en 2010



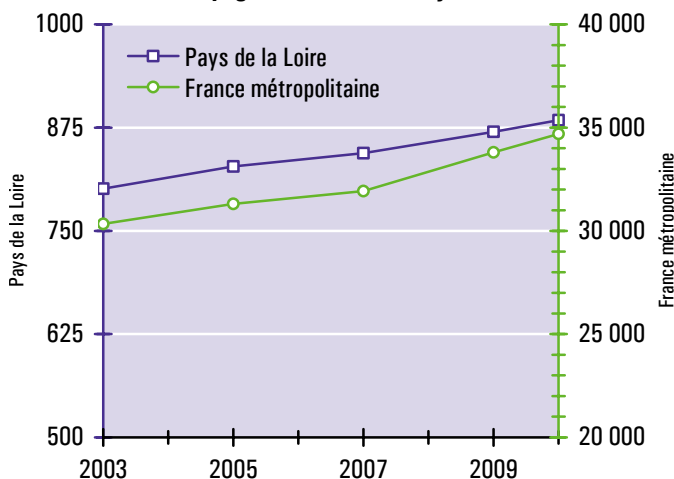
Entreprises et établissements de transport routier de voyageurs en 2009 et 2010

	Stock d'entreprises au 1 ^{er} janvier			Créations d'ent. au cours de l'année			Stock d'établissements au 1 ^{er} janvier		
	2009	2010	Evolution	2009	2010	Evolution	2009	2010	Evolution
Loire-Atlantique	342	356	+ 4,1 %	39	23	- 41 %	399	419	+ 5,0 %
Maine-et-Loire	175	179	+ 2,3 %	14	20	+ 43 %	203	206	+ 1,5 %
Mayenne	76	78	+ 2,6 %	2	6	+ 200 %	105	104	- 1,0 %
Sarthe	127	127	0,0 %	11	13	+ 18 %	191	191	0,0 %
Vendée	150	144	- 4,0 %	5	11	+ 120 %	190	184	- 3,2 %
Pays de la Loire	870	884	+ 1,6 %	71	73	+ 3 %	1 088	1 104	+ 1,5 %
France métropol.	33 801	34 699	+ 2,7 %	2 752	3 069	+ 12 %	37 380	38 321	+ 2,5 %
Région / France	2,6 %	2,5 %		2,6 %	2,4 %		2,9 %	2,9 %	

Champ : sous-classes 49.31Z, 49.32Z, 49.39A et 49.39B de la nomenclature NAF rév. 2 (A 732)
 Source : INSEE - R.E.E. (Répertoire des entreprises et des établissements)

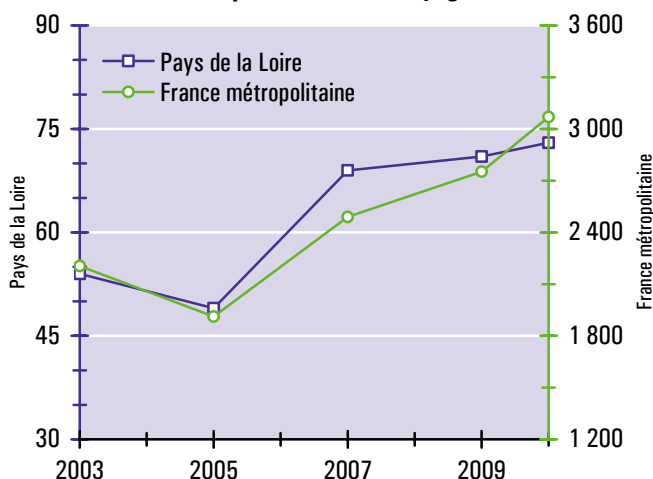
Les acteurs du transport routier de voyageurs sont peu nombreux en Pays de la Loire : seulement 2,5 % des entreprises françaises du sous-secteur sont localisés dans la région. Cette sous-représentation se retrouve dans le transport interurbain (2,2 %) mais aussi parmi les taxis (2,5 %). La taille des entreprises est très variable : 99 % des entreprises de taxis ont moins de dix salariés contre 47 % dans le transport occasionnel, 43 % dans le transport urbain et 24 % dans le transport interurbain.

Entreprises de transport routier de voyageurs (stock au 1^{er} janvier)



Source : INSEE - R.E.E.

Créations d'entreprises de transport routier de voyageurs



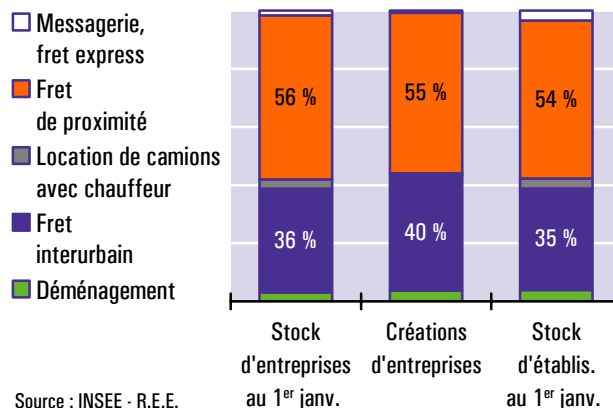
Source : INSEE - R.E.E.

2.2 – Transports routiers de marchandises : le stock d'entreprises, en baisse de 2 %, retombe à son niveau de 2005

Le sous-secteur des transports routiers de marchandises est défini ici dans un périmètre élargi, comprenant :

- le transport routier de fret « pur » ; ce segment est composé des entreprises enregistrées sous les quatre sous-classes traditionnelles (fret interurbain, fret de proximité, location de camions avec chauffeur, services de déménagement) ;
- de la messagerie et du fret express, en théorie ouverts à d'autres modes (aérien, ferroviaire, ...) mais qui, en Pays de la Loire, sont le fait d'opérateurs de transport utilisant principalement ou exclusivement des véhicules routiers (lourds ou légers).

Répartition des entreprises et établissements de transport routier de marchandises en 2010



Entreprises et établissements de transport routier de marchandises en 2009 et 2010

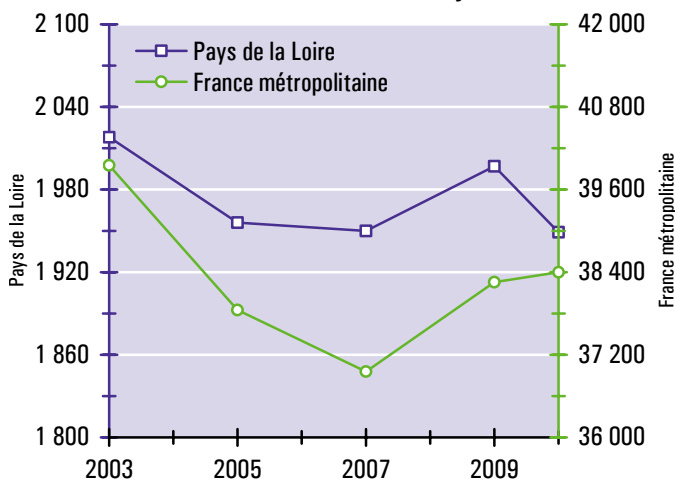
	Stock d'entreprises au 1 ^{er} janvier			Créations d'ent. au cours de l'année			Stock d'établissements au 1 ^{er} janvier		
	2009	2010	Evolution	2009	2010	Evolution	2009	2010	Evolution
Loire-Atlantique	723	695	- 3,9 %	41	45	+ 10 %	832	809	- 2,8 %
Maine-et-Loire	463	460	- 0,6 %	27	27	0 %	518	515	- 0,6 %
Mayenne	184	182	- 1,1 %	7	12	+ 71 %	201	200	- 0,5 %
Sarthe	297	284	- 4,4 %	15	27	+ 80 %	335	320	- 4,5 %
Vendée	330	328	- 0,6 %	26	23	- 12 %	381	377	- 1,0 %
Pays de la Loire	1 997	1 949	- 2,4 %	116	134	+ 16 %	2 267	2 221	- 2,0 %
France métropol.	38 255	38 398	+ 0,4 %	3 797	4 218	+ 11 %	43 896	44 056	+ 0,4 %
Région / France	5,2 %	5,1 %		3,1 %	3,2 %		5,2 %	5,0 %	

Champ : sous-classes 49.41A, 49.41B, 49.41C, 49.42Z et 52.29A de la nomenclature NAF rév. 2 (A 732)

Source : INSEE - R.E.E. (Répertoire des entreprises et des établissements)

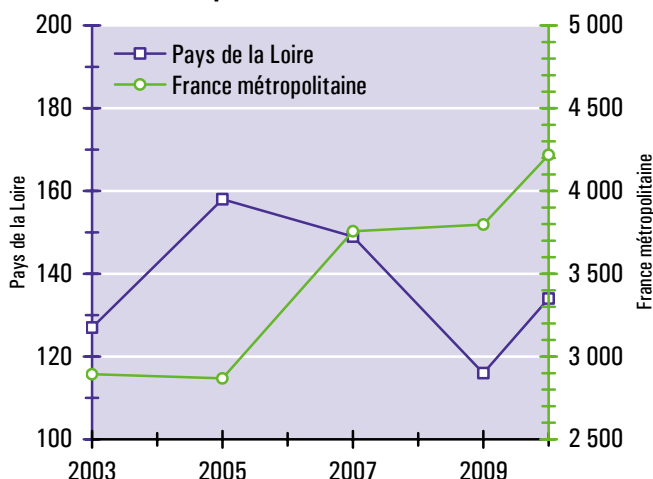
Le fret routier de marchandises est, en Pays de la Loire, l'activité phare des transports et de l'entreposage, représentant six entreprises sur dix de l'ensemble du secteur. En 2009, sous l'effet du recul de la demande en services de transports, le stock d'entreprises a diminué de 2,4 %, alors qu'il se stabilisait au niveau national (+ 0,4 %). Les deux segments principaux du transport routier de marchandises se sont inscrits en repli : le fret de proximité (- 4 %) comme le fret interurbain (- 1 %).

Entreprises de transport routier de marchandises (stock au 1^{er} janvier)



Source : INSEE - R.E.E.

Créations d'entreprises de transport routier de marchandises



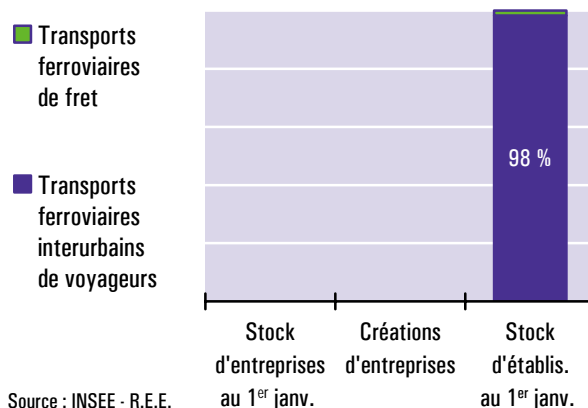
Source : INSEE - R.E.E.

2.3 – Transports ferroviaires : la S.N.C.F. demeure l'acteur principal d'un secteur en cours de libéralisation

Le sous-secteur des transports ferroviaires est constitué des opérateurs spécialisés dans l'acheminement de passagers et de marchandises par train. L'activité est scindée en deux parties.

1. Le transport ferroviaire interurbain de voyageurs est assuré par un service grandes lignes (réseau à grande vitesse et lignes interrégionales sur voies classiques) et un service local, le Transport Express Régional. La *S.N.C.F.* est à ce jour l'unique exploitant des lignes ferroviaires intérieures de voyageurs, mais la libéralisation du secteur est engagée. La première étape a concerné les lignes internationales, ouvertes à de nouveaux opérateurs depuis décembre 2009.
2. Le transport ferroviaire de fret a été ouvert à la concurrence en 2006. Néanmoins, sur le territoire français, la *S.N.C.F.* réalise encore l'essentiel des trafics (80 % en 2010).

Répartition des entreprises et établissements de transport ferroviaire en 2010



Entreprises et établissements de transport ferroviaire en 2009 et 2010

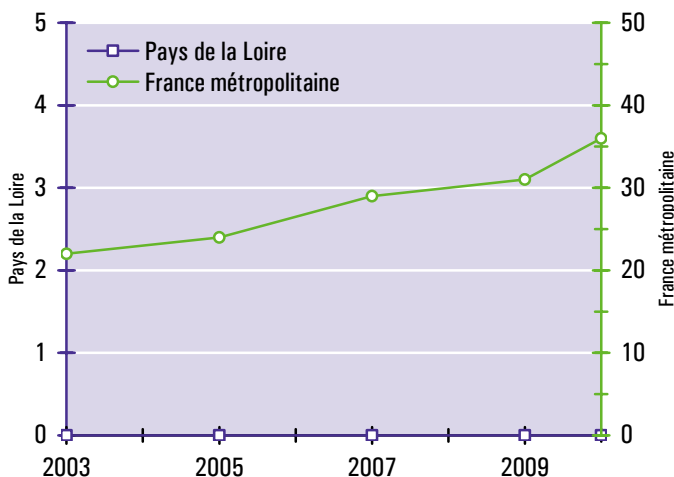
	Stock d'entreprises au 1 ^{er} janvier			Créations d'ent. au cours de l'année			Stock d'établissements au 1 ^{er} janvier		
	2009	2010	Evolution	2009	2010	Evolution	2009	2010	Evolution
Loire-Atlantique	-	-		-	-		39	39	0,0 %
Maine-et-Loire	-	-		1	-	- 100 %	21	21	0,0 %
Mayenne	-	-		-	-		12	12	0,0 %
Sarthe	-	-		-	-		27	27	0,0 %
Vendée	-	-		-	-		19	19	0,0 %
Pays de la Loire	-	-		1	-	- 100 %	118	118	0,0 %
France métropol.	31	36	+ 16,1 %	10	6	- 40 %	2 981	3 008	+ 0,9 %
Région / France	0,0 %	0,0 %		10,0 %	0,0 %		4,0 %	3,9 %	

Champ : sous-classes 49.10Z et 49.20Z de la nomenclature NAF rév. 2 (A 732)

Source : INSEE - R.E.E. (Répertoire des entreprises et des établissements)

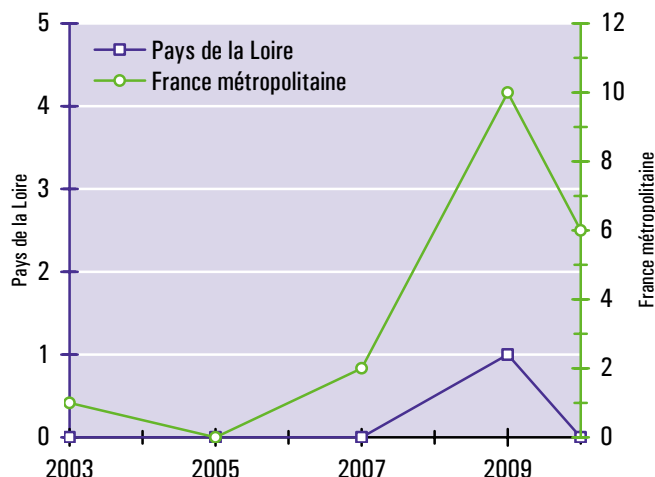
Au 1^{er} janvier 2010, on recensait en France 36 entreprises de transport ferroviaire. Sous l'effet de la libéralisation du secteur, leur nombre a augmenté de 16 % par rapport à 2009. Aucune d'entre-elles n'a son siège social dans les Pays de la Loire. La région compte en revanche 118 établissements de transport ferroviaire. La plupart sont des gares ouvertes exclusivement au trafic de voyageurs, certains sont mixtes et seulement deux, situés à Nantes et au Mans, sont des terminaux de fret.

Entreprises de transport ferroviaire
(stock au 1^{er} janvier)



Source : INSEE - R.E.E.

Créations d'entreprises
de transport ferroviaire



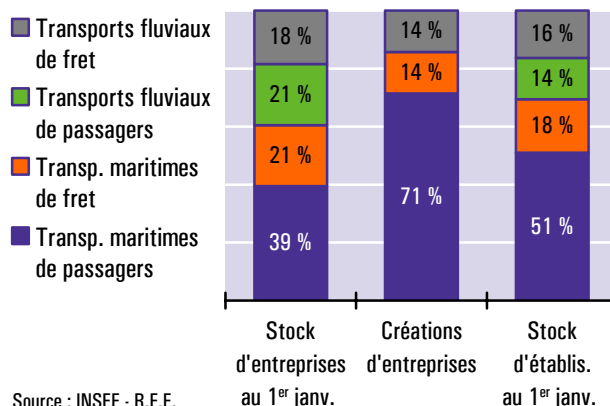
Source : INSEE - R.E.E.

2.4 – Transports maritimes et fluviaux : le parc de compagnies s’est accru de 12 % au cours de l’année 2009

Le sous-secteur des transports maritimes et fluviaux consiste en l’acheminement, régulier ou non, de passagers et de fret par eau. Elle inclut également l’exploitation de bacs, de navires d’excursion ou de croisière, de remorqueurs de péniches ou de barges et la location de bateaux avec équipage.

La distinction entre le transport maritime et le transport fluvial n’est basée qu’en partie sur la localisation de l’activité. Elle repose en premier lieu sur le type d’embarcation utilisée. L’exploitation des bateaux conçus pour naviguer en haute mer ou le long du littoral est classée dans le transport maritime. Ceux destinés aux voies navigables intérieures sont ventilés en transport fluvial.

Répartition des entreprises et établissements de transports maritimes et fluviaux en 2010



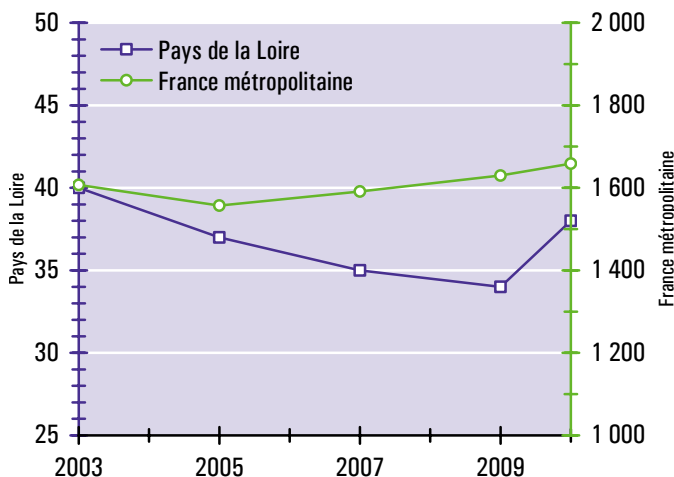
Entreprises et établissements de transports maritimes et fluviaux en 2009 et 2010

	Stock d'entreprises au 1 ^{er} janvier			Créations d'ent. au cours de l'année			Stock d'établissements au 1 ^{er} janvier		
	2009	2010	Evolution	2009	2010	Evolution	2009	2010	Evolution
Loire-Atlantique	16	20	+ 25,0 %	3	6	+ 100 %	23	28	+ 21,7 %
Maine-et-Loire	2	2	0,0 %	-	-		2	2	0,0 %
Mayenne	1	1	0,0 %	-	-		1	1	0,0 %
Sarthe	2	2	0,0 %	-	-		2	2	0,0 %
Vendée	13	13	0,0 %	-	1		16	16	0,0 %
Pays de la Loire	34	38	+ 11,8 %	3	7	+ 133 %	44	49	+ 11,4 %
France métropol.	1 630	1 659	+ 1,8 %	123	139	+ 13 %	1 820	1 867	+ 2,6 %
Région / France	2,1 %	2,3 %		2,4 %	5,0 %		2,4 %	2,6 %	

Champ : sous-classes 50.10Z, 50.20Z, 50.30Z et 50.40Z de la nomenclature NAF rév. 2 (A 732)
Source : INSEE - R.E.E. (Répertoire des entreprises et des établissements)

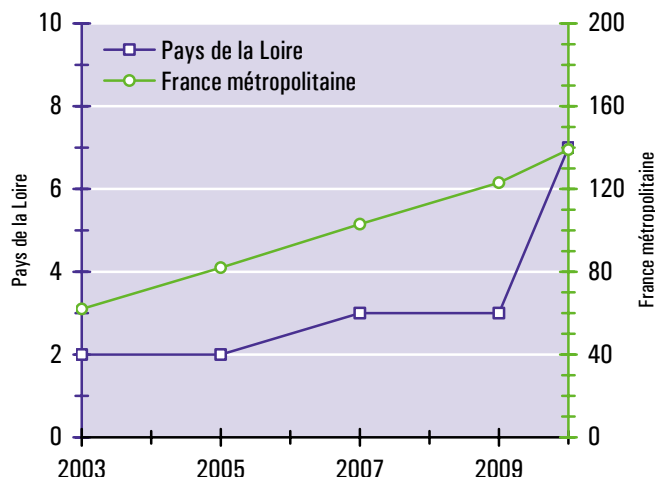
En dépit de son ouverture océanique, les Pays de la Loire ne comptent que 38 entreprises de transports maritimes et fluviaux, soit moins de 2 % du stock national. 87 % d’entre-elles sont localisées dans les deux départements côtiers de la région (Loire-Atlantique et Vendée). Le solde est constitué de compagnies fluviales. Malgré la forte augmentation enregistrée au cours de l’année 2009 (+ 12 %), le stock d’entreprises maritimes et fluviales demeure inférieur à celui de 2003.

Entreprises de transports maritimes et fluviaux (stock au 1^{er} janvier)



Source : INSEE - R.E.E.

Créations d'entreprises de transports maritimes et fluviaux



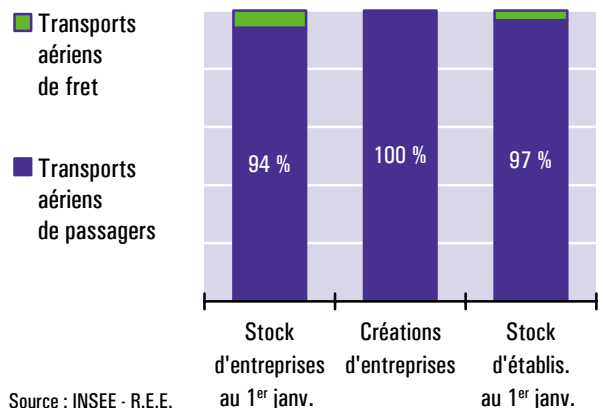
Source : INSEE - R.E.E.

2.5 – Transports aériens : les deux tiers des établissements de la région sont situés en Loire-Atlantique

Le sous-secteur des transports aériens est constitué des compagnies spécialisées dans l'acheminement de passagers et de marchandises par avion ou hélicoptère. L'activité se compose du trafic commercial (sur des vols réguliers, avec des horaires déterminés, ou des vols par charters, appelés aussi vols vacances, affrétés par les agences de voyages), des vols privés (aviation d'instruction et de loisirs des aéro-clubs) et de la location d'aéronefs avec pilote.

Le poids très faible du transport aérien de fret (une seule entreprise en Pays de la Loire) n'est pas une spécificité régionale. Les compagnies sont en général présentes sur les deux segments (voyageurs et marchandises), la majorité du fret aérien circulant aujourd'hui dans les soutes des avions de passagers.

Répartition des entreprises et établissements de transport aérien en 2010



Source : INSEE - R.E.E.

Entreprises et établissements de transport aérien en 2009 et 2010

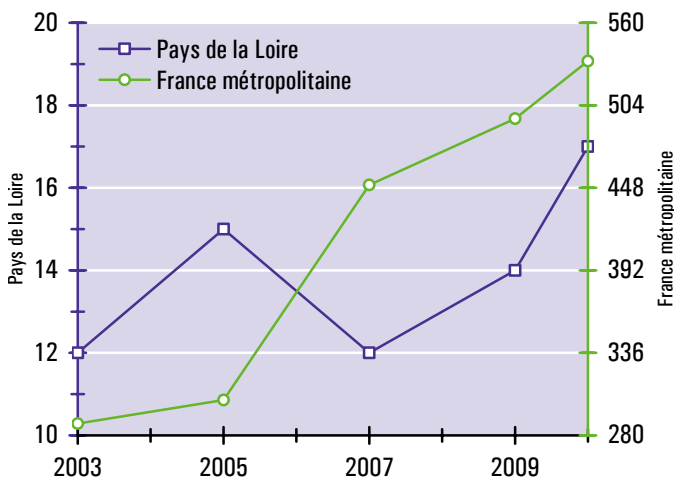
	Stock d'entreprises au 1 ^{er} janvier			Créations d'ent. au cours de l'année			Stock d'établissements au 1 ^{er} janvier		
	2009	2010	Evolution	2009	2010	Evolution	2009	2010	Evolution
Loire-Atlantique	7	9	+ 29 %	2	3	+ 50 %	19	21	+ 11 %
Maine-et-Loire	1	2	+ 100 %	1	1	0 %	1	2	+ 100 %
Mayenne	-	-		-	1		-	-	
Sarthe	4	3	- 25 %	-	1		5	3	- 40 %
Vendée	2	3	+ 50 %	3	-	- 100 %	3	4	+ 33 %
Pays de la Loire	14	17	+ 21 %	6	6	0 %	28	30	+ 7 %
France métropol.	495	534	+ 7,9 %	78	79	+ 1 %	930	950	+ 2,2 %
Région / France	2,8 %	3,2 %		7,7 %	7,6 %		3,0 %	3,2 %	

Champ : sous-classes 51.10Z et 51.21Z de la nomenclature NAF rév. 2 (A 732)

Source : INSEE - R.E.E. (Répertoire des entreprises et des établissements)

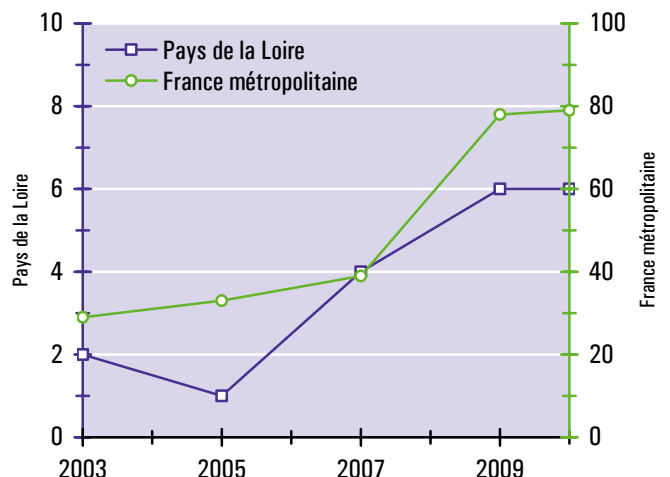
Les transports aériens comptent 17 entreprises et 30 établissements dans la région, représentant seulement 3,2 % des stocks nationaux. Plus de la moitié de ces unités est située en Loire-Atlantique, à proximité immédiate du domaine d'activités aéroportuaires de Nantes-Atlantique. En Pays de la Loire, la principale compagnie aérienne est *Régional*, basée à Bouguenais (44), filiale depuis 2001 du groupe *Air France*. Elle emploie près de deux mille salariés (les $\frac{3}{4}$ sont localisés au siège nantais).

Entreprises de transport aérien
(stock au 1^{er} janvier)



Source : INSEE - R.E.E.

Créations d'entreprises
de transport aérien



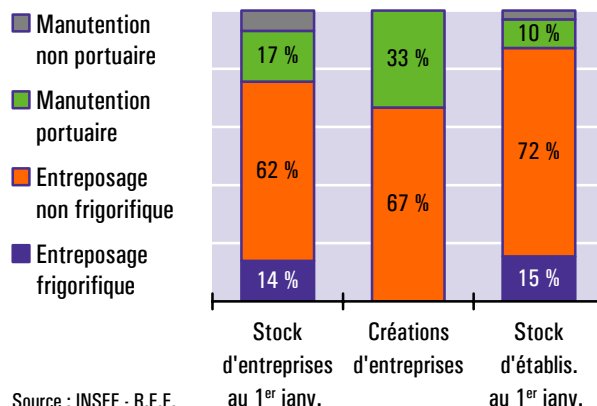
Source : INSEE - R.E.E.

2.6 – Entreposage, stockage et manutention : le sous-secteur profite de l'externalisation de la fonction logistique

Le sous-secteur de l'entreposage, du stockage et de la manutention est composé de deux ensembles distincts :

- l'exploitation pour compte de tiers d'installations d'entreposage (réservoirs, cuves, chambres froides, ...) et de lieux de stockage (entrepôts, silos, hangars, ...), à caractère industriel ou agricole ;
- les services de chargement et de déchargement de cargaisons et de conteneurs, lors des ruptures de charge, dans les ports maritimes et autres terminaux de manutention tels que les aéroports, les ports fluviaux, les gares routières et ferroviaires.

Répartition des entreprises et étab. d'entreposage, de stockage et de manutention en 2010



Source : INSEE - R.E.E.

Entreprises et établissements d'entreposage, de stockage et de manutention en 2009 et 2010

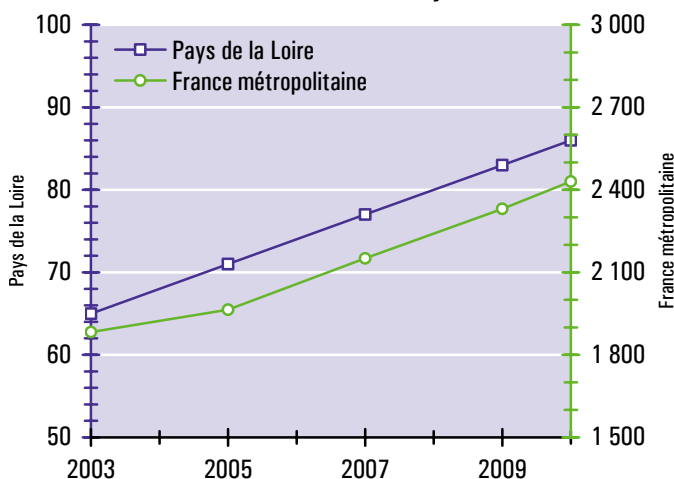
	Stock d'entreprises au 1 ^{er} janvier			Créations d'ent. au cours de l'année			Stock d'établissements au 1 ^{er} janvier		
	2009	2010	Evolution	2009	2010	Evolution	2009	2010	Evolution
Loire-Atlantique	39	37	- 5,1 %	-	3		108	104	- 3,7 %
Maine-et-Loire	10	10	0,0 %	-	1		45	42	- 6,7 %
Mayenne	7	8	+ 14,3 %	1	-	- 100 %	22	22	0,0 %
Sarthe	11	12	+ 9,1 %	3	-	- 100 %	40	40	0,0 %
Vendée	16	19	+ 18,8 %	3	2	- 33 %	52	57	+ 9,6 %
Pays de la Loire	83	86	+ 3,6 %	7	6	- 14 %	267	265	- 0,7 %
France métropol.	2 331	2 430	+ 4,2 %	230	329	+ 43 %	6 401	6 514	+ 1,8 %
Région / France	3,6 %	3,5 %		3,0 %	1,8 %		4,2 %	4,1 %	

Champ : sous-classes 52.10A, 52.10B, 52.24A et 52.24B de la nomenclature NAF rév. 2 (A 732)

Source : INSEE - R.E.E. (Répertoire des entreprises et des établissements)

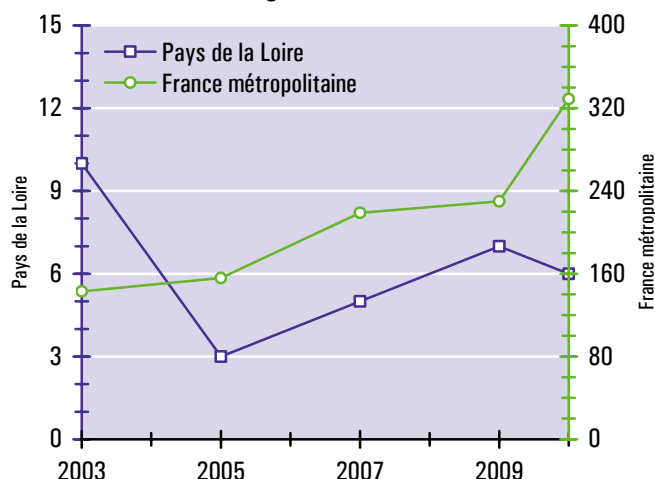
Au 1^{er} janvier 2010, le sous-secteur de l'entreposage, du stockage et de la manutention comptait 86 entreprises et 265 établissements en Pays de la Loire. Ces activités sont en forte expansion en liaison avec l'externalisation croissante de la fonction logistique au sein des entreprises industrielles et commerciales : depuis 1993, le stock d'entreprises s'est accru de 32 % dans les Pays de la Loire et de 29 % en France métropolitaine.

Entreprises d'entreposage, de stockage et de manutention (stock au 1^{er} janvier)



Source : INSEE - R.E.E.

Créations d'entreprises d'entreposage, de stockage et de manutention



Source : INSEE - R.E.E.

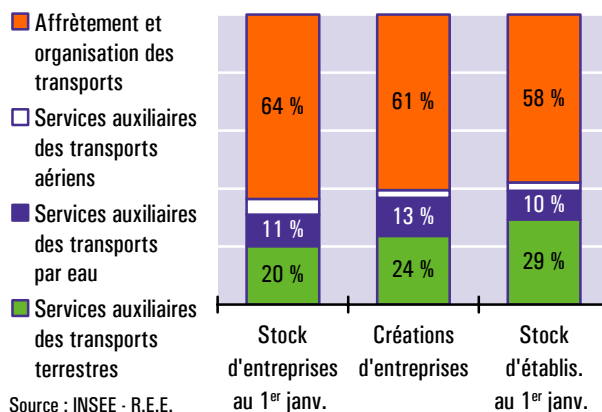
2.7 – Services auxiliaires des transports : pour la seconde année consécutive, les créations d’entreprises ont fortement augmenté

L’activité des services auxiliaires des transports consiste à :

- exploiter les infrastructures concédées et les plates-formes de transport (gares routières et ferroviaires, autoroutes à péage, ports maritimes et fluviaux, aéroports, ...)
- entretenir les infrastructures de transport (voies ferrées, routes, quais et embarcadères portuaires, voies fluviales et écluses, pistes aéroportuaires, ...);
- organiser le transport de fret pour le compte de l’expéditeur ou du destinataire (courtage, affrètement, formalités administratives et douanières, ...).

Cet ensemble comprend aussi le contrôle de la circulation aérienne, les services de dépannage routier ainsi que ceux de pilotage et de remorquage portuaire.

Répartition des entreprises et étab. des services auxiliaires des transports en 2010



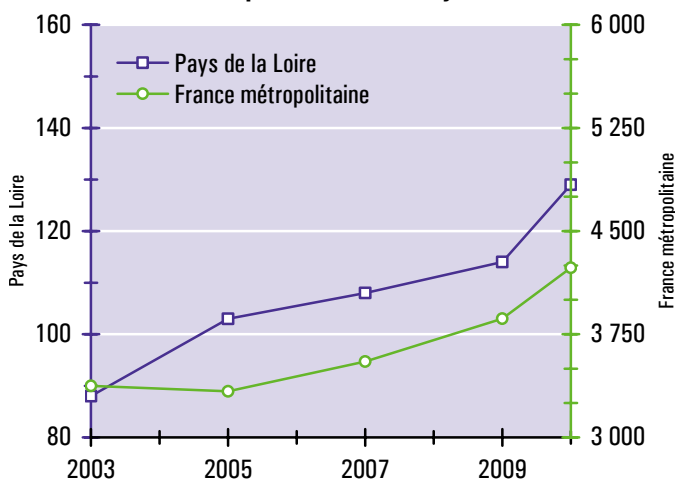
Entreprises et établissements des services auxiliaires des transports en 2009 et 2010

	Stock d'entreprises au 1 ^{er} janvier			Créations d'ent. au cours de l'année			Stock d'établissements au 1 ^{er} janvier		
	2009	2010	Evolution	2009	2010	Evolution	2009	2010	Evolution
Loire-Atlantique	57	70	+ 22,8 %	15	22	+ 47 %	186	196	+ 5,4 %
Maine-et-Loire	9	9	0,0 %	3	3	0 %	39	41	+ 5,1 %
Mayenne	6	4	- 33,3 %	-	2		14	12	- 14,3 %
Sarthe	8	10	+ 25,0 %	1	7	+ 600 %	39	31	- 20,5 %
Vendée	34	36	+ 5,9 %	6	4	- 33 %	60	64	+ 6,7 %
Pays de la Loire	114	129	+ 13,2 %	25	38	+ 52 %	338	344	+ 1,8 %
France métropol.	3 864	4 233	+ 9,5 %	609	734	+ 21 %	8 188	8 637	+ 5,5 %
Région / France	3,0 %	3,0 %		4,1 %	5,2 %		4,1 %	4,0 %	

Champ : sous-classes 52.21Z, 52.22Z, 52.23Z et 52.29B de la nomenclature NAF rév. 2 (A 732)
 Source : INSEE - R.E.E. (Répertoire des entreprises et des établissements)

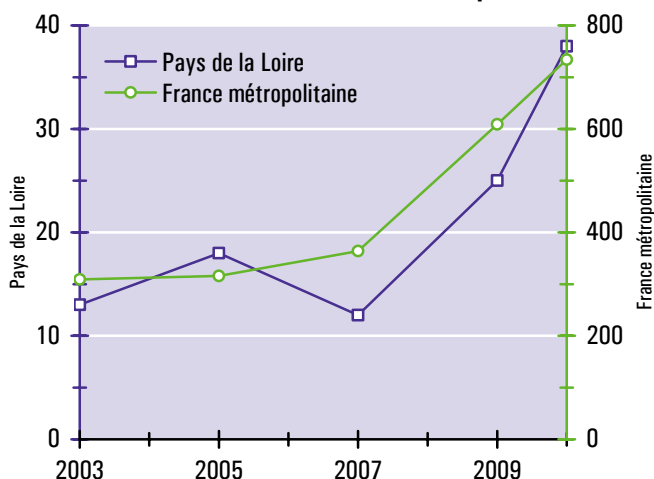
La démographie des services auxiliaires des transports est bien orientée : le stock d’entreprises s’est accru de 13 % entre les 1^{er} janvier 2009 et 2010 et, l’an passé, les créations d’entreprises ont augmenté de plus de 50 % par rapport à 2009. Les deux tiers des 129 entreprises ligériennes du sous-secteur ont comme activité principale l’affrètement et l’organisation des transports. La Loire-Atlantique concentre 54 % des entreprises et 57 % des établissements.

Entreprises des services auxiliaires des transports (stock au 1^{er} janvier)



Source : INSEE - R.E.E.

Créations d'entreprises des services auxiliaires des transports

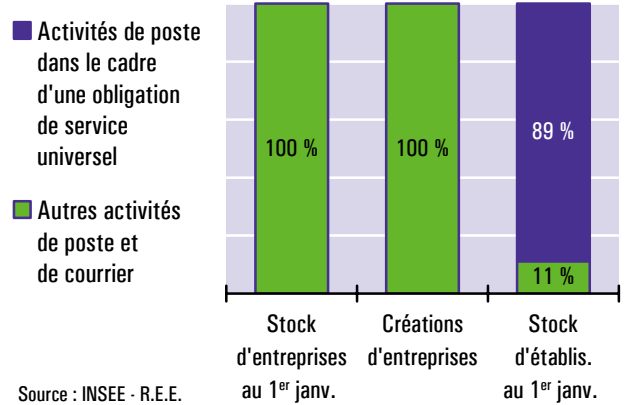


Source : INSEE - R.E.E.

2.8 – Activités de poste et de courrier : la Poste a réorganisé son réseau d'établissements en 2009

Les activités de poste et de courrier ont intégré le secteur des transports en 2008, à l'occasion de l'entrée en vigueur de la NAF révision 2 (cf. méthodologie en pages 23 et 24). Elles englobent essentiellement la levée, le tri, le transport et la distribution de lettres et de petits colis dans le cadre de tournées régulières. La NAF distingue le service universel postal qui comprend l'acheminement de plis et courriers (correspondance adressée) d'un poids inférieur à deux kilogrammes, de colis postaux sans adresse de moins de vingt kilogrammes et d'envois recommandés ou à valeur déclarée. En France, le groupe *La Poste* a été désigné prestataire du service universel postal, à compter du 1^{er} janv. 2011 et pour une durée de 15 ans.

Répartition des entreprises et établissements des activités de poste et de courrier en 2010



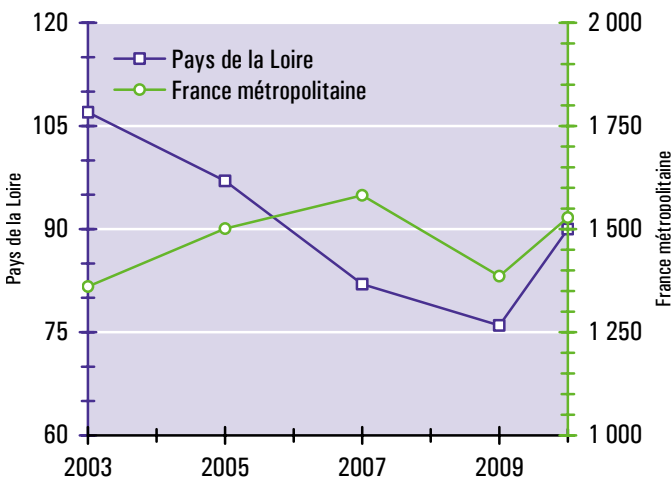
Entreprises et établissements des activités de poste et de courrier en 2009 et 2010

	Stock d'entreprises au 1 ^{er} janvier			Créations d'ent. au cours de l'année			Stock d'établissements au 1 ^{er} janvier		
	2009	2010	Evolution	2009	2010	Evolution	2009	2010	Evolution
Loire-Atlantique	18	26	+ 44,4 %	8	8	0 %	442	279	- 36,9 %
Maine-et-Loire	18	21	+ 16,7 %	6	9	+ 50 %	289	166	- 42,6 %
Mayenne	10	10	0,0 %	1	2	+ 100 %	168	106	- 36,9 %
Sarthe	13	13	0,0 %	-	4		223	147	- 34,1 %
Vendée	17	20	+ 17,6 %	3	4	+ 33 %	225	145	- 35,6 %
Pays de la Loire	76	90	+ 18,4 %	18	27	+ 50 %	1 347	843	- 37,4 %
France métropol.	1 386	1 528	+ 10,2 %	450	597	+ 33 %	24 924	15 417	- 38,1 %
Région / France	5,5 %	5,9 %		4,0 %	4,5 %		5,4 %	5,5 %	

Champ : sous-classes 53.10Z et 53.20Z de la nomenclature NAF rév. 2 (A 732)
 Source : INSEE - R.E.E. (Répertoire des entreprises et des établissements)

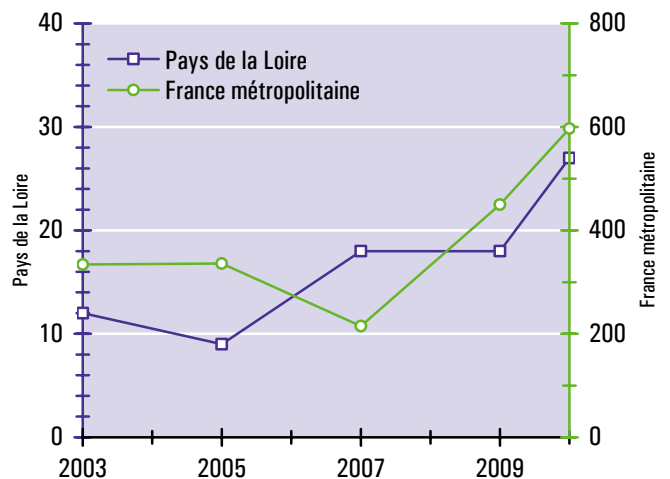
Au 1^{er} janvier 2010, 90 entreprises ligériennes étaient spécialisées dans la distribution de courrier (représentant 6 % du stock national), soit une progression de 18 % par rapport à l'année précédente. En revanche, le nombre d'établissements, constitué à 89 % de points de contact de *La Poste*, a chuté de 37 %. L'opérateur historique n'a ainsi plus que 749 établissements où les particuliers et les entreprises peuvent déposer du courrier (bureaux de poste, centres de tri, ...).

Entreprises des activités de poste et de courrier (stock au 1^{er} janvier)



Source : INSEE - R.E.E.

Créations d'entreprises des activités de poste et de courrier



Source : INSEE - R.E.E.

Annexe statistique –

Les entreprises et établissements du secteur des transports par sous-classe de la NAF

Entreprises du secteur des transports dans les Pays de la Loire

Stock au 1 ^{er} janvier	2003	2005	2007	2009	2010
49.10Z Transport ferroviaire interurbain de voyageurs	0	0	0	0	0
49.20Z Transports ferroviaires de fret	0	0	0	0	0
49.31Z Transports urbains et suburbains de voyageurs	11	11	12	12	14
49.32Z Transports de voyageurs par taxis	676	715	736	762	769
49.39A Transports routiers réguliers de voyageurs	78	66	57	52	50
49.39B Autres transports routiers de voyageurs	36	36	39	44	51
49.39C Téléphériques et remontées mécaniques	0	0	0	0	0
49.41A Transports routiers de fret interurbains	716	697	682	703	696
49.41B Transports routiers de fret de proximité	1 104	1 081	1 102	1 142	1 099
49.41C Location de camions avec chauffeur	102	85	76	66	62
49.42Z Services de déménagement	59	55	60	57	60
49.50Z Transports par conduites	0	0	0	0	0
50.10Z Transports maritimes et côtiers de passagers	18	17	14	13	15
50.20Z Transports maritimes et côtiers de fret	5	6	6	8	8
50.30Z Transports fluviaux de passagers	4	4	7	7	8
50.40Z Transports fluviaux de fret	13	10	8	6	7
51.10Z Transports aériens de passagers	11	13	11	13	16
51.21Z Transports aériens de fret	1	2	1	1	1
51.22Z Transports spatiaux	0	0	0	0	0
52.10A Entreposage et stockage frigorifique	11	11	12	13	12
52.10B Entreposage et stockage non frigorifique	38	40	44	50	53
52.21Z Services auxiliaires des transports terrestres	17	20	15	23	26
52.22Z Services auxiliaires des transports par eau	17	17	13	14	14
52.23Z Services auxiliaires des transports aériens	1	2	3	2	7
52.24A Manutention portuaire	12	14	16	14	15
52.24B Manutention non portuaire	4	6	5	6	6
52.29A Messagerie, fret express	37	38	30	29	32
52.29B Affrètement et organisation des transports	53	64	77	75	82
53.10Z Activités de poste dans le cadre du service universel	0	0	0	0	0
53.20Z Autres activités de poste et de courrier	107	97	82	76	90
Ensemble du secteur	3 131	3 107	3 108	3 188	3 193

Champ : section H de la nomenclature NAF rév. 2 (A 21)

Source : INSEE - R.E.E. (Répertoire des entreprises et des établissements)

Établissements du secteur des transports dans les Pays de la Loire

Stock au 1 ^{er} janvier	2003	2005	2007	2009	2010
49.10Z Transport ferroviaire interurbain de voyageurs	115	116	116	116	116
49.20Z Transports ferroviaires de fret	0	0	0	2	2
49.31Z Transports urbains et suburbains de voyageurs	33	32	28	27	28
49.32Z Transports de voyageurs par taxis	736	783	800	850	864
49.39A Transports routiers réguliers de voyageurs	158	146	127	117	115
49.39B Autres transports routiers de voyageurs	59	63	76	94	97
49.39C Téléphériques et remontées mécaniques	0	0	0	0	0
49.41A Transports routiers de fret interurbains	841	809	773	786	776
49.41B Transports routiers de fret de proximité	1 166	1 153	1 186	1 238	1 206
49.41C Location de camions avec chauffeur	117	96	88	80	76
49.42Z Services de déménagement	86	81	85	84	87
49.50Z Transports par conduites	0	4	4	7	7
50.10Z Transports maritimes et côtiers de passagers	27	29	23	23	25
50.20Z Transports maritimes et côtiers de fret	8	9	8	8	9
50.30Z Transports fluviaux de passagers	4	4	6	6	7
50.40Z Transports fluviaux de fret	15	12	10	7	8
51.10Z Transports aériens de passagers	26	24	22	27	29
51.21Z Transports aériens de fret	2	2	1	1	1
51.22Z Transports spatiaux	0	0	0	0	0
52.10A Entreposage et stockage frigorifique	31	30	34	45	41
52.10B Entreposage et stockage non frigorifique	160	172	178	188	190
52.21Z Services auxiliaires des transports terrestres	73	77	84	102	101
52.22Z Services auxiliaires des transports par eau	33	36	34	36	34
52.23Z Services auxiliaires des transports aériens	4	4	6	6	10
52.24A Manutention portuaire	18	22	24	26	26
52.24B Manutention non portuaire	8	9	8	8	8
52.29A Messagerie, fret express	116	105	83	79	76
52.29B Affrètement et organisation des transports	154	183	189	194	199
53.10Z Activités de poste dans le cadre du service universel	882	1 352	1 303	1 266	749
53.20Z Autres activités de poste et de courrier	110	100	86	81	94
Ensemble du secteur	4 982	5 453	5 382	5 504	4 981

Champ : section H de la nomenclature NAF rév. 2 (A 21)

Source : INSEE - R.E.E. (Répertoire des entreprises et des établissements)

Annexes méthodologiques

Entreprise / établissement / secteur économique / création d'entreprise

L'**entreprise** est une unité économique (personne physique ou morale), organisée pour produire des biens ou des services marchands, c'est à dire destinés à la vente. Elle exerce une activité économique réelle et dispose de l'autonomie de décision. Chaque entreprise est caractérisée par son activité principale exercée (APE), déterminée en fonction de la ventilation du chiffre d'affaires.

Un **secteur** regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale (au regard de la nomenclature d'activité économique en vigueur). L'activité d'un secteur n'est donc pas tout à fait homogène et comprend des établissements secondaires qui relèvent d'autres items de la nomenclature que celui du secteur considéré.

Toute entreprise est matérialisée par un ou plusieurs lieux d'implantation géographique (usine, atelier, entrepôt, magasin, ...), appelés **établissement(s)**. Chacun de ces sites est une unité légale locale où est exercée l'activité de l'entreprise. L'établissement est géographiquement individualisé, mais juridiquement dépendant de l'entreprise. Site d'exploitation ou de production homogène, il constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

La notion de **création d'entreprise** correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Elle est toujours associée à la création d'au moins un établissement économiquement actif.

Le répertoire des entreprises et des établissements

Le R.E.E. (Répertoire des entreprises et des établissements), composante principale de SIRENE (Système Informatique pour le Répertoire des Entreprises et de leurs Établissements), dont la gestion a été confiée à l'INSEE, est en France le point de départ du dispositif d'études de la population des entreprises et des établissements. Il gère un identifiant unique attribué aux personnes morales et physiques, le numéro SIREN, ainsi qu'à chacun de leurs établissements, le numéro SIRET. Il enregistre l'état civil de toutes les entreprises et leurs établissements (y compris celles n'employant pas de salariés), quelle que soit leur forme juridique et leur secteur d'activité.

Le dénombrement des entreprises et de leurs établissements consiste à déterminer leur stock à un moment donné. La date retenue est celle du 1^{er} janvier de l'année. Les dénombrements au 1^{er} janvier 2009 et au 1^{er} janvier 2010 ont été les premiers à avoir été diffusés dans la nouvelle nomenclature d'activité (NAF rév. 2). L'INSEE a néanmoins mis en ligne en mars 2011 des fichiers relatifs aux années 2003, 2005 et 2007 selon la NAF rév. 2, cohérents avec ceux des années 2009 et 2010.

Principales caractéristiques du R.E.E.

Couverture géographique : nationale

Couverture sectorielle : activités marchandes non agricoles

Brique d'observation : entreprise et établissement

Echelon géographique pertinent : département pour le niveau A 732 de la NAF rév. 2, commune pour le niveau A 21

Statut : source administrative

Règle de secret : aucune contrainte

Périodicité : annuelle

Délai de disponibilité : printemps de l'année n + 1

Historique disponible : 1997 (résultats en NAF rév.1), 2003 (résultats en NAF rév. 2)

Informations disponibles : dénombrement des entreprises et des établissements (stock au 1^{er} janvier), créations d'entreprises et d'établissements (enregistrées au cours de l'année) selon la localisation géographique (commune), l'activité économique principale (code APE en NAF 732), la tranche d'effectif salarié et la catégorie juridique.

Le champ d'application du R.E.E.

Le champ économique retenu pour la démographie des entreprises et des établissements comprend l'ensemble des secteurs marchands de l'industrie, de la construction, du commerce et des services. L'agriculture, la sylviculture et la pêche (divisions 01 à 03 de la nomenclature NAF rév. 2) sont actuellement exclues du champ.

Le R.E.E. détermine, à travers le concept de création d'entreprise, tous les mouvements qui conduisent à la prise d'activité économique d'unités légales. Il retient comme création trois cas de figure (la création pure, la réactivation et la reprise) :

1. La création pure d'entreprise repose sur la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Elle donne lieu à une nouvelle immatriculation dans SIRENE.
2. La réactivation consiste au redémarrage d'une activité après une interruption de plus d'un an. Il n'y a pas dans ce cas de nouvelle immatriculation dans SIRENE mais reprise de l'ancien numéro SIREN.

Les principales variables du R.E.E.

Le R.E.E. contient des données sur le parc d'entreprises et d'établissements en activité au 1^{er} janvier de l'année et sur les créations d'entreprises et d'établissements enregistrées au cours de l'année en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer.

Personnalité juridique

La catégorie juridique de l'entreprise est une variable du R.E.E. Elle permet de distinguer les personnes physiques (entreprises individuelles) des personnes morales (sociétés). L'entreprise individuelle se confond avec son propriétaire, l'entrepreneur individuel. C'est un statut généralement réservé aux petites structures, où il n'est fait aucune distinction entre les biens privés de l'entrepreneur et les biens propres à son activité (en cas de dettes, le patrimoine personnel du dirigeant peut être engagé). L'entreprise individuelle s'oppose à la société (S.A., S.A.R.L., ...) qui est une personne morale, créée par la volonté de son ou de ses membres et inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés.

La Nomenclature d'Activités Française (NAF révision 2)

La Nomenclature d'Activités Française, élaborée par l'INSEE, constitue le catalogue statistique national des activités économiques. La nouvelle version de cette nomenclature, la NAF révision 2 (NAF rév. 2), est entrée en vigueur le 1^{er}

3. Une structure nouvelle reprend la totalité ou une partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans SIRENE) sans continuité de l'entreprise reprise. Il n'y a pas continuité si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Le régime de l'auto-entreprise est apparu en janvier 2009. Depuis cette date, le R.E.E. l'inclut. Cependant, les bases communiquées par l'INSEE ne permettent pas de dénombrer les auto-entrepreneurs. En effet, le statut d'auto-entreprise est enregistré comme une caractéristique statistique non diffusable au niveau individuel.

Tranche d'effectif salarié

L'effectif salarié qui sert à calculer les tranches contenues dans les fichiers de stock est un effectif au 31 décembre fourni par l'application CLAP (Connaissance locale de l'appareil productif) qui combine des données issues des Déclarations annuelles des données sociales (D.A.D.S.) et du système d'information EPURE (Extension du projet URSSAF sur les Revenus et l'Emploi). Il n'est qu'un indicateur de taille et n'est pas destiné à évaluer un volume d'emploi. L'effectif salarié des entreprises dans la base de création est celui déclaré au moment de l'immatriculation.

Taux de création

Le R.E.E. permet de comparer, sur un champ homogène, les immatriculations de nouvelles entreprises à la population de départ. Un taux de création peut ainsi être calculé. Il est défini comme le rapport du nombre de créations d'entreprises au cours d'une année, au stock d'entreprises au 1^{er} janvier de la même année.

janvier 2008. Elle a remplacé la précédente version, la NAF révision 1 qui datait de 2003. Cette opération, dont l'un des objectifs était de favoriser les comparaisons internationales, s'est inscrite dans un vaste processus de

révision aux niveaux mondial et européen. La NAF a dorénavant la même structure que la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, celui des sous-classes.

La NAF révision 2 comporte 732 positions élémentaires (ou sous-classes). La codification des sous-classes s'effectue sur cinq positions : quatre chiffres et une lettre. C'est sous cette forme qu'apparaît le code APE (Activité Principale Exercée) attribué par l'INSEE aux entreprises et aux établissements.

Le secteur des transports et ses principales composantes

Le secteur des transports et de l'entreposage constitue une des 21 sections de la NAF révision 2, la section H. Elle comprend trente sous-classes, de 49.10Z à 52.29B. Selon la notice explicative de l'INSEE, elle « couvre les activités liées au transport, régulier ou non, de passagers et de marchandises, par rail, par route, par conduites, par eau ou par air et les activités connexes, telles que l'exploitation des infrastructures de transport, la manutention du fret, l'entreposage, etc. Cette section comprend la location de matériel de transport avec chauffeur ou pilote ».

Dans le cadre de la présente publication, le secteur des transports et de l'entreposage a été scindé en neuf catégories.

Transports routiers de voyageurs

- 49.31Z Transports urbains et suburbains de voyageurs
- 49.32Z Transports de voyageurs par taxis
- 49.39A Transports routiers réguliers de voyageurs
- 49.39B Autres transports routiers de voyageurs

Transports routiers de marchandises

- 49.41A Transports routiers de fret interurbains
- 49.41B Transports routiers de fret de proximité
- 49.41C Location de camions avec chauffeur
- 49.42Z Services de déménagement
- 52.29A Messagerie, fret express

Transports ferroviaires

- 49.10Z Transport ferroviaire interurbain de voyageurs
- 49.20Z Transports ferroviaires de fret

Transports maritimes et fluviaux

- 50.10Z Transports maritimes et côtiers de passagers
- 50.20Z Transports maritimes et côtiers de fret
- 50.30Z Transports fluviaux de passagers
- 50.40Z Transports fluviaux de fret

La NAF révision 2 est organisée en plusieurs niveaux hiérarchiques imbriqués. Les plus utilisés sont :

- les grands secteurs (au nombre de 4 ; agriculture - industrie - construction - tertiaire),
- les sections (au nombre de 21, numérotées de A à U),
- les divisions (au nombre de 88, qui sont constituées à partir des deux premières positions du code APE),
- les groupes (au nombre de 272),
- les classes (au nombre de 615).

Ils sont dénommés "A xx" où xx représente le nombre de postes du niveau (de A 4 à A 732).

Par rapport à la NAF révision 1, les sous-classes 79.11Z (activités des agences de voyage), 79.12Z (activités des voyagistes) et 79.90Z (autres services de réservation et activités connexes) sont sorties du secteur des transports et font désormais partie de celui des services (division 79). A l'inverse, les sous-classes 53.10Z (activités de poste dans le cadre d'une obligation de service universel) et 53.20Z (autres activités de courrier) ont été intégrées dans le champ des transports.

Transports aériens

- 51.10Z Transports aériens de passagers
- 51.21Z Transports aériens de fret

Entreposage, stockage et manutention

- 52.10A Entreposage et stockage frigorifique
- 52.10B Entreposage et stockage non frigorifique
- 52.24A Manutention portuaire
- 52.24B Manutention non portuaire

Services auxiliaires des transports

- 52.21Z Services auxiliaires des transports terrestres
- 52.22Z Services auxiliaires des transports par eau
- 52.23Z Services auxiliaires des transports aériens
- 52.29B Affrètement et organisation des transports

Activités de poste et de courrier

- 53.10Z Activités de poste dans le cadre du service universel
- 53.20Z Autres activités de poste et de courrier

Autres activités

- 49.39C Téléphériques et remontées mécaniques
- 49.50Z Transports par conduites
- 51.22Z Transports spatiaux

Le dernière catégorie « **Autres activités** » ne comprend aucune entreprise en Pays de la Loire et seulement sept établissements (au 1^{er} janvier 2010). Elle n'a donc pas fait l'objet d'un traitement spécifique dans le présent document. Elle correspond à des activités peu présentes dans la région, notamment en raison de leurs fortes spécificités géographiques.

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire
34, place Viarme - BP 32 205 - 44022 Nantes Cedex 1
Tél. 02 40 99 58 13

Rédaction et mise en forme :
Denis Douillard
denis.douillard@developpement-durable.gouv.fr

Photo (première de couverture) :
Communauté de Communes du Bocage Mayennais

*La situation
des transports
en Pays de la Loire*

Service connaissance
des territoires et évaluation

Division de l'observation,
des études et des statistiques

Directeur
de la publication :
Hubert Ferry-Wilczek

ISSN : 2109-0017

© DREAL 2011